Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur	
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées	
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées	
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence	
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une	
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
Additional comments / Pagination continue Commentaires supplémentaires:		

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance: Un au, \$3.—États-Unis, \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au

Vol. IX.

No. 25.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI. 20 JUIN 1878

AVIS IMPORTANTS

moins quinze jours d'avis.

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, nue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de Trois plastres par année pour le Canada et Trois plastres et DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou: "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposation, par A. Achintre.—A la veillée, par Fabien Vanasse —Une question de courtoisie, par Fabien Vasasses —Une question de courtoisie, par Faucher de Suint-Maurice,—Nos pecheries maritimes, par Charles Omean.—Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada. — Pariement local par Delta. — Choese et autres,—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Faits divers.—Gazette des tribunaux : Une jeune ille étrangiée pendant son sonmedi.—Mort de Napoléon fer racontée par un bonapartiste.—Nos gravures : La station de Saint-Octave, Métis; Les deux princes marins : Le lancement d'une torpille Whitehead à bord du Thanderer.—Revue de la semaine.—Les orangistes, par L.-O. D.—Variétés.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVUEES : La station de Saint-Octave ; La balance du ponvoir à Québec; Les deux princes marins : Le prince Albert-Victor de Galles ; Le prince Georges-Frédéric de Galles ; Lancement d'une torpille à bord du Thunderer ; Une rue de Tiffis : La confidence.

LETTRES DE L'EXPOSITION

Paris, le 28 mai 1878.

Bien m'en a pris de vous décrire les splendeurs de la soirée de l'ambassade d'Angleterre, car vraiment, ni la plume ni le dictionnaire ne suffiraient à raconter les fêtes qui se donnent chaque jour, ainsi que celles qui se préparent.

Soirées, réceptions officielles, bals, on ne sait vraiment où se rendre. A force d'être sur leurs pieds, les étrangers sont sur les dents. Ici, tel ministère vous offre des artistes de l'Opéra ou du Théâtre Français qui exécutent les chefs-d'œuvre lyriques ou dramatiques; là, c'est un orchestre qui accompagne un quatuor composé des virtuoses les plus en renom. Les ministres, le Président de la République, les ambassadeurs, les princes, les commissaires généraux étrangers luttent de luxe, de courtoisie, et c'est à celui qui aura le programme le plus alléchant, le menu le plus exquis, les décorations les plus originales, les fleurs les plus rares et les plus fraîches, et les hôtes les plus distingués.

Si je crois devoir négliger les descriptions qui, après tout, se ressemblent, je ne puis vous taire le nom et le caractère de certaines solennités; de celles qui ont un but spécial, et dont l'objet vise, sous les dehors du plaisir, des choses plus utiles et plus nobles, telles que la charité et la gloire nationale.

Ainsi, samedi dernier, sur la terrasse de l'Orangerie, aux Tuileries, se dressaient des jeux de toutes sortes: tirs, tombolas, montagnes russes, guignols, kiosques japonais, tures, espagnols, deux théâtres, une laiterie sur le modèle de celle de Trianon; des comptoirs de vente, le tout garni d'arbustes et de fleurs, ombragé par les épaisses ramures des arbres séculaires de

ce magnifique jardin. Une affluence énorme d'acheteurs et de curieux n'a cessé durant le jour d'emplir les caisses des jolies marchandes, appartenant toutes à la haute société de Paris.

Dans la soirée, les feux de bengale jetaient leurs flammes fantastiques, tandis que les ballets, des fanfares bruyantes et une superbe retraite aux flambeaux exécutaient successivement leurs danses, leurs morceaux au milieu des clartés éblouissantes de la lumière électrique. La bienfaisance a eu, cette fois, tout profit, car c'était en faveur des enfants pauvres qu'avait été organisée cette fête diurne et nocturne.

Spectateur envoyé à cette soirée afin de vous en raconter les surprises, j'ai subi, malgré moi, l'impression du contraste sai sissant que le lieu de la scène imposait à tout esprit. Que de leçons et que d'enseignements parfois la Providence fait tenir en un jour et en un étroit espace!

C'est dans une dépendance de ce jardin royal, au fond duquel l'on voit se profiler les ruines du château des Tuileries, incendié par la Commune ; à quelques pas du palais du Louvre, résidence d'une lignée de rois; sur une terrasse dont les branches fleuries et les lanternes multicolores lançaient leurs feux et leurs parfums sur la place de la Concorde, autrefois place de la Révolution, où avec la tête d'un souverain tombèrent celles de tant d'infortunés; c'est là, sous la troisième République française, que la charité donnait une de ses fêtes ordinaires.

Lès chants, la musique, les cris joyeux retentissaient aux endroits mêmes où des bandes avaient hurlé la Carmagnole et le Ca ira. Et, comme témoins muets, l'obé lisque que sculptèrent, il y a des milliers d'années, des Egyptiens de Sésostris l'Arc-de-triomphe, une épopée burinée dans le granit : le fronton de la Madeleine que franchissent toujours les fidèles, et le péristyle du palais Bourbon, dont les hôtes habituels résident à Versailles!

Deux jours auparavant, le Cercle National offrait un banquet de deux cents couverts aux délégués des sections étrangères. Le ministre de l'agriculture et du commerce; M. Duclerc, vice-président du Sénat; M. Gunliffe-Owen, secrétaire de la Commission anglaise; M. Gambetta, en dernier lieu, ont fait applaudir les excellentes paroles que chacun d'eux a prononcées.

Et, puisque nous y sommes, épuisons enfin, pour n'y plus revenir, ce chapitre des réjouissances.

Il se prépare deux grandes fêtes offielles deux véritables solennités, dans lesquelles l'Etat intervient directement: ce sont la grande fête du "Travail et de la Paix," et la "Fête des Récompenses.' La première sera donnée aux nations exposantes, aux visiteurs étrangers, par la France. Un projet de loi pour faire face aux dépenses de ce grand festival vient d'être soumis aux Chambres par le gouvernement. Un groupe de citoyens, des associations, des souscripteurs offriraient la

Les deux noms que je vous marque ici n'ont encore rien d'officiel, mais ce sont les désignations que leur donne, par avance, la voix du peuple. Or, vous connaissez l'adage : Vox populi, vox Dei. Ces réjouissances, d'ailleurs, devront être éminemment populaires, car c'est afin de faire participer chacun à l'allégresse générale, à l'expression de reconnaissance que la France désire témoigner à tous ceux qui ont répondu à son appel, c'est ce désir qui a motivé le décret gouvernemental.

Permettez-moi, à cette occasion, de citer les termes mêmes du projet ministériel. Cette citation aura pour vous un double avantage : celui de vous faire parvenir tout d'abord les remerciements que la France adresse à votre sympathique concours, ensuite de vous renseigner exactement sur un événement qui ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition de

Après avoir rappelé "qu'étrangers et compatriotes ont envoyé dans Paris tous les chefs-d'œuvre de la science et du génie," le sous-secrétaire d'Etat ajoute :

Il convient à notre pays, qui est l'objet d'un pareil hommage, de prouver qu'il en est digne, en offrant à tous une hospitalité qui traduise ses sentiments de gratitude. Pour payer ce tribut, il faut que Paris, en généreuse capitale et au nom de la France, fasse un noble accueil à tous ceux qui ont édifié ce monument grandiose, élevé sur les deux rives de la Seine, à la Paix, à la Con-corde, au Travail, comme à tous ceux aussi qui arrivent en foule pour contempler ses magnifi-

La nécessité d'organiser des fêtes qui expriment les sentiments dont sont pénétrés tous les cœurs vraiment français, paraît donc indiscu-table. Sans doute, le chef de l'Etat et les mi-nistres s'efforcent de remplic ce devoir par des réceptions dont le Parlement leur a laissé le soin. Mais ce sont là des fêtes forcément restreintes, ne comportant que certaines catégories d'invi-tés, et auxquelles manque le caractère d'allé-

gresse publique.

Un fête nationale, telle que l'indiquent les circonstances, doit être la fête de tous, et pour efreoistances, doit être la fête de tous, et pour ainsi dire, faire battre ensemble tous les cœurs. Une manifestation qui aurait ce caractère pour-rait, à juste titre, s'appeler la grande fête de la Paix et du Travail. Ces considérations ne sont que l'expression

affaiblie de vos propres sentiments ; en consé-quence, nous n'hésitons pas à vous proposer d'ouvrir un crédit de 500,000 francs au ministre

On ne saurait être ni mieux inspiré ni parler un plus sympathique langage. Lorsque les titres, la date et le programme de ces fêtes auront été fixés, je vous le ferai connaître aussitôt.

S'il n'y a pas de fumée sans feu, il n'existe pas non plus de fête sans musique. Mais à l'Exposition, la musique aura sa fête à elle, ou plutôt une série de réjouissances symphoniques, auxquelles contribueront presque toutes les musiques du monde. C'est dans la vaste salle du Trocadéro, qui peut contenir huit mille auditeurs assis, que s'exécuteront ces concerts instrumentaux et vocaux. Comme les musiciens et les amateurs ne manquent pas au Canada, et bien que le programme soit un peu long, je me crois obligé de vous le donner, afin que ceux de vous qui seraient tentés de venir à l'Exposition, puissent combiner leur voyage de façon à assister à telle ou telle audition musicale de leur goût.

Voici le menu. Que les gourmets se le disent:

Séances officielles: 350 exécutants. Orches're. - Chef d'orchestre, M. Colonne. 2e chef d'orchestre, M. Garcin. 150 exécutants.

Charars.—Chef, MM. Heyberger et Clamens. 100 exécutants.

Angleterre..... 1 séance 290 exécutants.

Orchestre de l'Exposition, sous la direction de

M. A. Sullivan. 150 exécutants.

Cheurs anglais, hommes et dames, sous la direction de M. H. Leslie. 140 exécutants.

ORCHESTRE ET SOLI

France..... 6 séances.

Quatre séances officielles ; une séance de l'Association des artistes musiciens (président, le baron Taylor); festival militaire de bienfai-sance, sous la direction de M. Sellenick, chef de musique de la garde republicaine.

ETRANGER..... 28 séances, savoir : Italie. Orchestre de la Scala (chef: il maestro Faccio), 100 exécutants, musique italienne, 5 séances.—Concerts-Populaires de Turin (chef: il maestro cavaliere Carlo Pedrotti), 100 exécutants, œuvres inédites des compositeurs nationaux, 3 séances. -- Orchestre du chevalier Brizzi (Rome), 3 séances.—Orchestre du théâtre Apollo, de Rome (chef : il maestro Mancinelli), 3 ances.—Trois séances de musique de chambre par le conservatoire de Palerme.

Hollande.—Plusieurs sociétés orphéoniques et philharmoniques viendront à Paris pour prendre part aux concours internationaux, et Pon compte sur un orchestre de la Haye. Orl'on compte sur un orchestre de la Haye. Orchestre du palais de l'Industrie d'Amsterdam, (chef: M. Conen), 3 séances.

Espagne. -- Société des concerts de Madrid (chefs : il maestro Jesus Monasterio, il maestro Mariano Vasquez), 100 exécutants, 3 séances.— Concert de musique nationale (orchestre de l'Exposition, dirigé par le maestro Manuel

Etats-Unis.—Orchestre de M. Gilmore, chef de musique du 22e régiment, en résidence per-manente à New-York; 3 séances.

Festival de l'Indépendance américaine.

Danemark .- L'orchestre officiel français donnera pour le compte de ce pays un concert com-posé de musique danoise.

Hongrie.--Les Tziganes de Pesth joueront à la scarda hongroise dans le parc du Champ-de-

Belgique. - Divers orphéons de Belgique viendront à Paris, soit pour se faire entendre isolément, soit pour concourir dans les festivals internationaux.

Suede-Norwège.-Les trouvères d'Upsal et ceux de Christiania donneront deux grands con-

certs de musique vocale dans la salle des fêtes. Il y aura aussi une séance de musique de chambre suédoise et norwégienne dans la petite

Maintenant, voici les dates auxquelles chaque nation fera entendre soit ses chœurs, soit ses soli, ou son orchestre.

France.--Juin, 1, 9, 27; juillet, 21, 22, 23, 25; août, 4, 18, 22; septembre, 1, 15, 16, 17, 19, 24; octobre, 1, 5, 8, 10. Angleterre. - Juillet, 17, 18, 20; août, 15, 19, 21.

Italie.—Juin, 25, 29; juillet, 2, 6, 9, 11; août 1, 5, 8, 10, 14, 17.
Espagne.—Juillet, 10, 31; août, 3, 7.

Etats-Unis.—Juillet, 4, 8, 10.

Danemark.—Août, 28.

Hongrie.—Tous les jours. Belgique.—Septembre, 16, 17.

Suède et Norwége. — Juillet, 23, 27.

Hollande.—Juin, 13, 15; juillet, 23; ptembre, 16, 17.

Entre ces dates, les jours libres seront consacrés à des auditions et à des concours gratuits sur l'orgue colossal qu'on a expressément monté pour cet objet dans la salle des fêtes du Trocadéro.

Cette salle, dont les travaux se terminent actuellement, et qui n'a point été encore ouverte au public, est immense. Ce sera une merveille. Un rapide coup d'œil que nous avons pu y jeter, grâce à la complaisance ou à la complicité d'un gardien, comme il vous plaira de le penser, première de ce genre. Des comités locaux nous a permis de voir une scène sur lal'aise. Des écussons placés entre les baies portent les noms de Haendel, Haydn, Mendelssohn, Mozart, Beethoven, Weber, Cherubini et Berlioz. Il y a une galerie de loges de balcon qui dominent une rangée de quarante baignoires (loges du rezde-chaussée). Au-dessus des loges, s'étagent, comme dans les amphithéâtres de l'antiquité, dix-huit rangs de gradins. Au-dessus de ceux-ci s'élèvent, soutenues chacune par trois colonnes doubles, neuf galeries ayant cinq banes circulaires chacune. Deux loges d'avant-scène ont été réservées aux autorités de l'Etat et de la

Nous nous réservons de vous détailler les beautés de cette salle dès que le premier concert l'aura consacrée. Qu'il vous suffise d'apprendre, pour le moment, qu'on a pris toutes les précautions pour éviter les effets de la réflexion du son, et qu'afin d'empêcher les échos, on l'a tendue de bourre de soie, dont on a fait un motif de décoration. Quant à l'orgue, il est de di-mensions énormes. Il occupe quarantecinq pieds de façade sur dix-huit pieds de profondeur. Les maîtres tuyaux mesurent trente-deux pieds. Le nombre des pièces qui composent l'instrument est de quatre mille soixante-dix. C'est à pétrifier votre excellent facteur montréalais, Mitchel!

De l'orgue au piano la distance n'étant que de quelques claviers, une nouvelle à propos de ce dernier instrument. Le délégué de l'Autriche-Hongrie auprès de la Commission des auditions musicales, vient d'être désigné; c'est le célèbre Liszt, aujourd'hui abbé, et qui se propose, assuret-on, de donner quelques concerts pendants son séjour à Paris.

En attendant cette bonne fortune, chaque jour, entre deux et quatre heures, le carillon dont je vous ai déjà parlé continue à résonner sous les doigts des amateurs curieux qui parcourent ses claviers, tandis que deux hommes tournent sa roue motrice. Le bizarre de ces auditions, c'est le mélange d'airs sacrés et d'airs profanes qui se succèdent, indiquant aux auditeurs le tempérament et l'habileté du virtuose inconnu. Tantôt c'est la Marseille qui vient après un offertoire de Cherubini; un air de Mme Angot mêlé au God save the Queen, ou la marche funèbre de Mendelsshon à la suite du grand air du Barbier de Séville.

La semaine dernière, durant l'après-midi, deux Canadiens et votre serviteur admirions les beaux massifs de fleurs du parterre qui s'étend le long du vestibule d'honneur. L'orgue susdit, aux cordes d'airain, foctionnait depuis quelque temps, lorsque soudain nous nous arrêtons, tendant l'oreille: le carillon nous envoyait les notes joyeuses et le rhythme vif et gai de la Canadienne. Nous nous lançons d'un mouvement unanime vers le piano, certain de reconnaître dans la personne du soliste, quelque Canadien nouvellement débarqué. Nous arrivons comme l'instrumentiste achevait, et prêts à nous jeter dans ses bras. L'individu se lève, ô bonheur! Qui cela peut-il être? Il se retourne, c'était un nègre!!

Nous courons encore, et nous rirons longtemps de l'aventure. Et puisque nous parlons musique, essayons une fuepue, c'est-à-dire répétons notre air dans un autre ton; ce sera toujours traiter le même sujet, l'Exposition, dans un mode

Une des nouveautés de l'Exposition universelle, ce sera l'établissement d'un musée des sciences anthropologiques; de tout ce qui touche l'homme considéré comme individu, dans sa structure, dans sa composition et dans ses phénomènes physiologiques et intellectuels; ou encore. dans son espèce, présentant des races vivant en société et se perfectionnant par la civilisation. Toutes les nations du monde civilisé ont répondu à l'appel de la Commission, composée d'hommes tels que MM. de Quatrefages, Broca. de Martillet, Tapinard, Bertillon, Hovelacque, etc. Cent quarante exposants, dont seize musées, figureront dans cette exposition, la tionale en faveur du travail et des produc-

se sont formés en Russie, dans les pays quelle trois cents exécutants tiendront à scandinaves, en Espagne, en Suisse, en France, etc., pour organiser cette curieuse exhibition. L'âge de pierre, de bronze, du fer, l'homme des cités locustres, le contemporain de l'ours des cavernes et des monstrueux mammifères, vont nous révéler les secrets de leur vie, de leurs armes, de leur industrie et de leurs arts.

> Le 6 juin, à quelques pas du Champde-Mars, sur l'Esplanade des Invalides, un grand concours d'animaux, comprenant plus de huit mille sujets, s'ouvrira au publie. D'Italie, de Sicile, de Corse, de Hongrie et de Hollande, de grands troupeaux se dirigent déjà vers Paris. Nos compagnies de chemins de fer sont obligées, afin de voiturer ces quadrupèdes, d'organiser des trains spéciaux.

> Une autre exposition originale, celle de l'espèce canine, commencera le 30 juin. Les chiens d'aveugles, ainsi que les Terreneuve, les Saint-Bernard, les chiens de traîneaux des Esquimaux, formeront une classe spéciale, sous le nom de : " Guides de l'homme." Afin de récompenser ces laurénts d'un nouveau genre, on décernera les prix suivants: Une médaille d'or et cent francs en espèces; une médaille d'argent et soixante quinze francs en espèces; quatre médailles de vermeil et cinquante francs en espèces. Quelques bonnes grosses saucisses feraient, je crois, bien mieux leur affaire que des médailles.

> Si Manitoba et le Labrador avaient envoyé quelques couples de chiens d'atelage, je suis sûr qu'ils auraient enlevé le grand prix. Mais si bons coureurs qu'ils soient, ils ne pourraient aujourd'hui arriver à temps. Le ratier, d'ailleurs, et le chien tourne-broche auront également droit au concours.

> L'exposition des "Travailleurs indépendants" composée d'artisans et de petits patrons dont les produits, trop nombreux, ont été exclus de la "galerie du travail," au Champ-de-Mars, produits essentiellement français et connus sous le nom "d'articles de Paris," reçoit un grand nombre de visiteurs. Le Président a fait annoncer sa visite pour le 10 ou le 15

> L'exposition collective ouvrière, qui se rapproche beaucoup de la précédente par ses produits et son caractère, a aussi ouvert ses portes, au prix de quatre centins l'entrée. On assure qu'il y a là des œuvres tout à fait remarquables. Cela ne surprendra aucun de ceux qui connaissent le goût et l'habileté de nos ouvriers parisiens.

> Nous avons encore l'exposition annuelle de peinture et de sculpture, appe-lée communément : "Le Salon." Une courte visite nous a permis d'y voir des œuvres fort belles, dont quelques-unes hors ligne. Nous vous parlerons de ce musée en temps opportun.

> Pour compléter ce déluge d'expositions, nous devons citer celle des peintures militaires. Ceci exige une explication. L'empereur Guillaume ayant interdit aux peintres allemands d'envoyer à l'Exposition des tableaux représentant des épisodes de la dernière guerre, il a fallu décemment répondre à cette courtoisie par un acte de politesse. Voilà ce qui explique pourquoi ni le Salon-ni le Champ-de-Mars ne renferment de toiles militures. et comment il se fut que les peintres de ce genre dramatique ont exposé leurs œuvres rue Chaptat, chez M. Goupil.

> A ces expositions multiples, viennent ou vont venir s'ajouter des congrès et des conférences de tout genre, dans lesquels seront traités au point de vue international une masse de sujets importants : les postes, les transports, l'unification des poids et mesures, la propriété industrielle et artistique, etc., etc.

> On veut profiter de la présence à Paris des notabilités de la science, des arts, du commerce et de l'industrie, pour traiter de tout ce qui intéresse le progrès et les développements des diverses branches des connaissances humaines. Ce congrès sera comme la préface d'une ligue interna-

teurs de toute espèce. L'idée est grandiose et digne de la France.

Voici en quels termes s'exprime M. Teisserent de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, dans la lettre de convocation adressée au président de la Commission des Congrès et Conférences :

Dans les conférences seront exposés les euseignements offerts par l'étude des produits réunis dans les diverses classes, l'histoire de leurs pro-grès et des sciences qu'ils mettent à profit, la nature et l'étendue des besoins auxquels ils donnent satisfaction, l'état des mœurs et le degré de civilisation auxquels ils correspondent, la pensée de laquelle ils procèdent, le développement et l'impulsion nouvelle que cette pensée peut recevoir.

Dans les congrès seront contradictoirement débattues toutes les questions de législation et de doctrine qui touchent à l'industrie, aux sciences, aux arts, soit en les envisageant dans leur essence propre, soit en les considérant sous l'aspect des rapports internationaux dont elles sont la cause ; et de ces discussions ressortiront la mise en lumière des points restés obseurs, la solution de questions encore incertaines, l'affirmation de règles et de principes féconds, l'unification d'efforts que leur isolement rendait in-

La facilité, la rapidité des communications, le développement des rapports commerciaux ont créé entre les divers peuples une foule d'inté-rêts communs dans lesquels la divergence des législations jette le plus grand trouble. Des réunions dans lesquelles seraient discutées les bases d'une entente avantageuse pour tous hâte-raient certainement beaucoup des règles internationales uniformes.

La Société des gens de lettres tiendra aussi un Congrès littéraire international, où seront discutés le droit-de la propriété littéraire, ainsi que les meilleurs moyens à prendre pour en sauvagarder et en garantir les intérêts. L'Italie, l'Amérique, l'Angleterre, la Suisse, l'Espagne, la Russie, la Pologne, l'Allemagne et tous les corps scientifiques de France ont déjà fait acte d'adhésion. Outre ses réunions spéciales, ce Congrès aura des séances publiques les 16, 18, 20 et 22 juin. Victor Hugo pré-

Du 10 au 20 juin, l'agriculture, de son côté, tiendra un grand Congrès international, au Palais du Trocadéro. Onze comités ou sections ont préparé les matières de cet important débat.

Les sujets qui présentent pour tous, mais particulièrement pour le Canada, un intérêt spécial, sont surtout ceux désignés dans les sections 2, 4, 9, 10 et 11. En voici le sommaire :

La 2e section aura à traiter les questions se rapportant à la production de l'alimentation éco-nomique du bétail : de l'importation des viandes d'Amérique ; des mesures internationales contre les épizooties.

La 4c section se renfermera dans l'étude des influences météorologiques exercées sur la végé-tation forestière, de la distribution géogra-phique des foréts et de la répartition des essences. Elle s'occupera, en outre, du déboisement au point de vue des inondations et du re-peuplement des vides dans les foréts.

La de section aura à s'occuper d'économie et de legislations rurales, des institutions agricoles, des rapports entre l'agriculture et l'Etat, du crédit agricole, du cadastre, de la statistique agricole, du métayage et du fermage, des règles et coutumes qui règlent la situation du fermier

La 10e section aura à étudier les procédés et les méthodes à recommander pour le développe-ment de l'instruction agricole à tous les degrés ; cation des méthodes enseignées dans ces établis-

La 11e section aura la question chevaline dans ses attributions. Elle aura à constater les meilleurs moyens scientifiques et pratiques employés pour assurer la bonne production suivant les contrees, soit pour les chevaux de selle, les chevaux d'attelage et les chevaux de trait propre-

Il faut espérer que ces débats, ainsi que les mémoires lus, seront recueillis et publiés, afin de leur donner toute la portée | résista avec courage. qui s'attache à ces sujets.

La Société de Géographie aura aussi son congrès. L'enseignement, les instituteurs auront également des réunions où chacun, en s'inscrivant d'avance, pourra lire ou discuter sa question.

Il n'est pas jusqu'aux Sociétés de la Paix qui ne veuillent avoir leur Congrès: la Lique internationale de la Paix et de la Liberté, la Société française des amis de la Paix, la Peace Society de Londres, la Universal Peace Union de Philadelphie, la Société néerlandaise de la Paix, tiendront leurs assises dans la grande salle du Trocadéro, qu'elles ont demandée.

Avec tous ces Congrès pacifiques, sans compter le principal, celui qui va s'ouvrir à Berlin, comment croire encore à la guerre! Il faudrait être, pour cela, président du Congrès International de la Paix.

Mais je m'aperçois, à la fin de cette correspondance, que nous n'avons rien visité cette fois des galeries du Champ-de-Mars. La faute en est à l'abondance du programme dont je vous devais tout d'abord l'énumération, au cas où certains d'entre vous se décideraient à venir prendre part aux solennités qui se préparent.

Dimanche dernier, on a fait queue aux guichets de l'Exposition. Cent onze mille leux cent quatre-vingt-seize personnes ont visité le Champ-de-Mars et le Trocadéro.

A l'Exposition de Philadelphie, le jour du centenaire de l'indépendance des Etats-Unis, date du maximum des entrées, il n'y eut que quatre-vingt-seize mille personnes.

A ce jour, le chiffre des recettes dépasse un million.

La France récoltant des millions, quand l'Allemagne crie famine! Quelle leçon! et à quoi ont donc servi les victoires et l'énorme rançon des milliards?

Restons sur cette patriotique pensée, et réjouissons-nous ensemble du prochain retour de cette paix qui, suivant les dépêches, se signera, ô superbe ir onie! à

A. Achintre.

P.-S.—M. Gordon Brown, commissaire délégué, vient de retourner au Canada, après un séjour de trois mois à Paris. M. Duffus, autre commissaire du Canada, vient de quitter Paris, après-être resté ici une semaine.

A LA VEILLÉE

Nous célébrerons, dans quelques jours, la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Les préparatifs se poursuivent avec zèle, et fout out nous fait croire que la fête patronale du Canada sera une belle et éclatante démonstration de patriotisme et d'union. Le beau projet de réunir sous une seule bannière toutes les jeunes paroisses formées de l'ancienne paroisse de Montréal va se réaliser, et le 24 du courant, " les quinze paroisses filles" de Notre-Dame de Montréal-viendront saluer leur mère, et célébrer en commun la fête nationale.

Honneur à ceux qui ont pris l'initiative de ce beau projet, et qui travaillent si activement à sa réalisation.

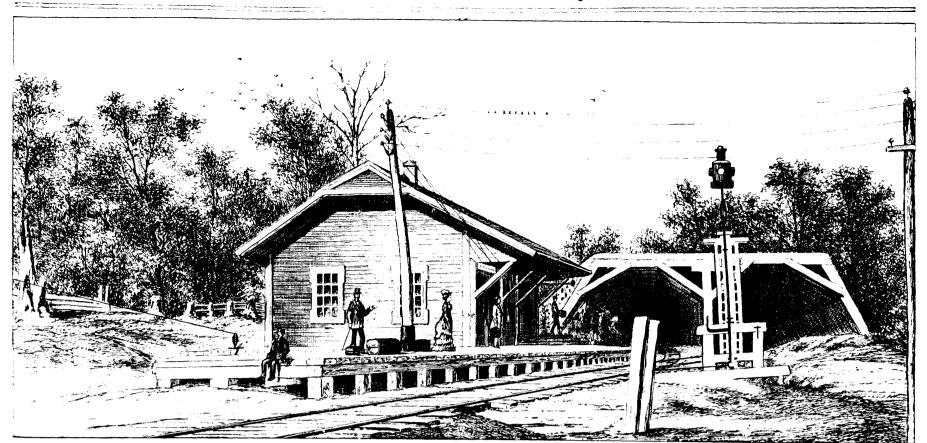
Cette fête renferme pour nous un enseignement très-éloquent, et qu'il ne faut pas oublier. Elle a été fondée à l'époque de nos grandes agitations nationales. Le vaisseau qui portait alors nos destinées politiques allait sombrer au milieu des tempêtes soulevées par les préjugés et les injustices. Le danger nous pressait de tout côté. Il fallait s'unir, se compter.

La Saint-Jean-Baptiste a été l'heureux trait d'union entre les Canadiens-français en ces jours mauvais.

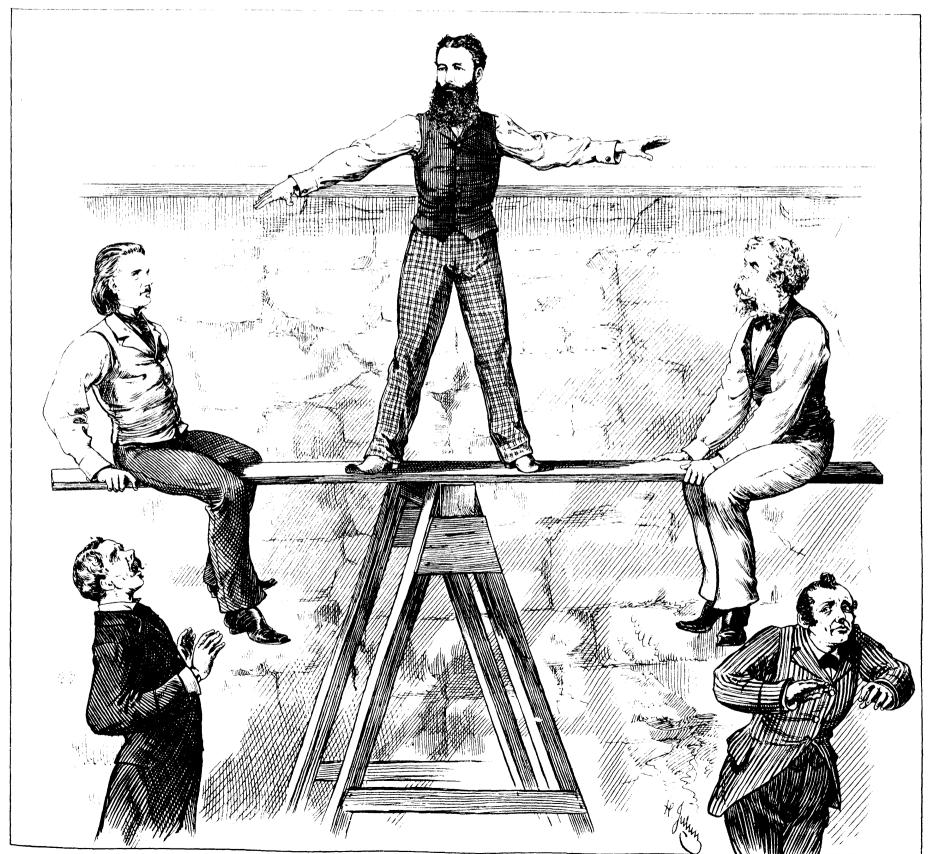
Le souvenir de la bravoure et du dérouement des pionniers de la foi et de la civilisation sur cette terre du Canada, l'histoire de toutes les choses grandes et sacrées que nos pères ont accomplies avant de pouvoir nous léguer ce sol et nos institutions civiles et religieuses, tous ces beaux souvenirs évoqués au jour consacré à la patrie, ont nourri, fortifié et enflammé le patriotisme. On a compris le besoin de l'union. L'union devient notre devise nationale, et le petit peuple du Canada laissa venir la tempête avec calme, et y

La victoire a couronné ses efforts. Notre union, dans la résistance, a désarmé nos ennemis, et notre attachement inébranlable à nos "institutions" et à tout l'héritage national transmis par nos pères, a prouvé à ceux qui voulaient nous ravir ce dépôt précieux que nous étions dignes d'en jouir et de le conserver.

La tempête a passé, et aujourd'hui, le beau navire de notre prospérité nationale vogue à pleine voile, par un jour serein, et sur un flot paisible et favorable. Ce triomphe est dû à l'union et à l'harmonie entre tous les Canadiens dans ces temps d'agitations.



LA STATION DE SAINT-OCTAVE, SUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL -D'APRÈS UN CROQUES DU RÉV. T. FERWICK



LA BALANCE DU POUVOIR À QUÉBEC

La fête Saint-Jean-Baptiste n'est pas une fête exclusive. Notre étendard national est assez large pour abriter toutes les races qui vivent sur ce sol. Nous tendons une main franche et sincère à tous nos compatriotes d'origines étrangères. Que nos vainqueurs ne craignent point de venir célébrer avec les enfants de Champlain et de Montcalm les journées "d'Oswégo," de "William-Henry," de "la Monongahéla," de "Carillon" et de "Chateauguay." Appelés à travailler ensemble, à combattre côte à côte sous le même drapeau, à remporter ensemble des victoires ou subir des défaites, il faut se connaître d'avance et sympathiser comme des frères.

Français, Anglais, Irlandais et Ecossais du Canada, nous sommes tous des frères, sinon de sang, du moins frères d'armes, et c'est un lien de fraternité très-fort. Soyons unis, unis de sentiments et d'efforts à faire régner parmi toutes les différentes races qui forment notre peuple le respect des droits d'un chacun. Voilà le secret de notre prospérité future. L'union dans la famille et dans la société est une source de bonheur. Les forces nationales d'un peuple sont le résultat de l'union et de la bonne entente parmi tous les citoyens d'un même pays.

Fêtez avec nous les gloires de la patrie. Joignez-vous à nous pour honorer la mémoire de nos héros et de nos martyrs, et nous célébrerons avec vous les grandeurs de l'Angleterre et son vaste commerce ; le courage et la bravoure de l'Irlandais, le meilleur soldat de la Grande-Bretagne. Notre invitation est franche et ouverte. Le Canadien salue toujours avec bonheur et respect les bannières de Saint-Patrick, de Saint-Georges et de Saint-André. Il tient aussi à maintenir et à garder libre et sans tache l'étendard de son pays. Il y a trop de gloire et d'honneur dans les plis du drapeau de Carillon pour qu'il nous soit permis de le sacrifier même au glorieu drapeau d'Albion.

Nous affirmons nos droits sans défiance, sans arrière-pensée et sans crainte.

Jaloux de ses droits et constant à remplir tous ses devoirs, le Canadien-francais n'exigera jamais autre chose de ses compatriotes étrangers que le respect de ses droits et de ses institutions.

Encore un mot. Organisons bien notre belle fête de la Saint-Jean-Baptiste, et que tout soit gaîté, union et harmonie en ce jour de grande fraternisation nationale.

FABIEN VANASSE.

UNE QUESTION DE COURTOISIE

De tout temps les questions de présé ance ont été l'objet de l'attention du corps diplomatique, et souvent elles ont donné lieu à un échange de correspondances qui finissait par provoquer de graves complications. Il ne faut pas se le cacher : toutes futiles que puissent paraître ces exigences d'étiquette, elles sont d'une importance réelle. Sous le premier empire, Napoléon, à qui rien n'échappait, avait forcé chacune des cours de l'Europe à donner partout la préséance à l'ambassadeur de France : c'était une condition sine qua non mise à sa bonne amitié.

Après la déchéance de l'empereur, l'Europe diplomatique accepta cette proposition:

" Les Etats souverains étant égaux devant l'étiquette, l'ancienneté des agents doit déterminer la préséance; toutefois, il est convenu que, dans les gouvernements catholiques, le nonce du Pape a le pas sur les autres ambassadeurs.

En Europe, les membres du corps diplomatique marchent derrière celui qui est revêtu de l'autorité souveraine ou qui la représente, et nous voudrions voir cette coutume courtoise s'appliquer au Canada, puisque le Dominion a l'honneur d'avoir accrédités auprès de lui les représentants de la France, de l'Espagne et des Etats-

Au Canada, on semble confondre les membres du corps diplomatique avec de simples agents commerciaux. Outre l'honneur de représenter leur pays, ces dignitaires occupent de hautes positions sociales. I dres, d'appuyer le ministère Joly.

L'un d'eux-le consul de France-est assimilé par son rang au grade de général de brigade et de capitaine de vaisseau; un autre-celui de l'Espagne-a droit au titre d'Excellence, et son grade de consulgénéral est l'équivalent de celui de contreamiral; un troisième—celui des Etats-Unis-occupe également une position élevée.

Pour arriver aux importantes fonctions qu'ils remplissent, il faut être au moins licencié en droit, bachelier ès-sciences posséder plusieurs langues étrangères et faire un stage long et sévère, où tout est mis en œuvre pour donner à celui qui doit être consul plus tard cette grande délicatesse de forme, ce fin esprit d'observation et cette profonde science du cœur humain si nécessaire à celui qui veut être le représentant de sa patrie à l'étranger Une fois connu, il devient arbitre en partie dans les questions de droit internation nal; couvre du protectorat de son pavillon les biens et les personnes de ses nationaux : règle à l'amiable les différends survenus entre eux; fait les fonctions d'officier de l'état civil, préside le tribunal de commerce de sa résidence; a le droit de police et d'inspection sur les gens de mer de sa nationalité; reçoit les déclarations des capitaines de navire; repatrie ses compatriotes qui ne peuvent plus gagner leur vie, et donne à son gouvernement tous les renseignements qui peuvent développer les relations et la bonne entente entre lui et le pays où est sa rési-

Dans les contrées qui—comme le Ca nada-jouissent d'une indépendance rela tive, telles que la Servie, la Roumanie, l'Egypte, les régences de Tunis et de Tripoli, les consuls généraux sont investis de tous les droits politiques de la diplomatie officielle. Dans celles qui sont indépendantes, comme le Chili, le Pérou, la république Argentine—ces fonctionnaires sont complétement assimilés aux ministres plénipotentiaires sous tous les rapports.

Voilà quelles sont les attributions consulaires. Peut-on persister à les assimiler à celle d'une agence commerciale!

Pour l'honneur du Dominion, il est temps que ce regrettable quiproquo finisse, car, dans les chancelleries étrangères, on juge du degré de civilisation d'un pays par la manière dont sont traités les membres du corps diplomatique. Si le Canada veut être honoré à l'extérieur, qu'il donne aux représentants que lui envoient les nations amies, les honneurs qu'il voudrait voir rendre aux siens. Toujours et partout la meilleure place du foyer appartient à l'étranger, et un pays pas plus qu'un particulier n'est exempt des lois de la courtoisie et de la politesse.

C'est ce que vient de comprendre notre gouverneur-général, le comte de Dufferin : et, lors du dîner que lui donnait dernièrement la ville de Montréal, le consul général des Etats-Unis prenait place à ses côtés et répondait au second toast. Il est vrai que cette délicate question d'étiquette avait été étudiée préalablement par une conférence, et qu'un délégué du ministère des affaires étrangères aux Etats-Unis était venu à Ottawa la régler définitivement avec Son Excellence le Gouverneur-Géné-

Nous sommes content, pour la bonne renommée du Dominion et pour celle de ses relations à l'étranger, de voir trancher ce need gardien. L'Opinion Publique constate avec plaisir qu'à l'avenir, les représentants de la France, de l'Espagne et des Etats-Unis, ainsi que ceux des nations amies qui se feront accréditer auprès de nous, occuperont dans nos fêtes publiques le rang que leur donnent leurs hautes positions et la nature des importantes fonctions qu'ils remplissent auprès du Canada, à l'honneur de leurs pays et pour le plus grand bien du nôtre.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Le Star dit que Sir John Rose, qui prend un grand intérêt à notre situation financière, avait vivement conseillé à M. Price, lors du passage de celui-ci à Lon-

NOS PÊCHERIES MARITIMES

De toutes les choses nouvelles ou prétendues telles, il n'en est pas qui remonte plus loin que celle de nos pêcheries maritimes. Sans commettre un paradoxe, je puis dire qu'elle est antérieure à la découverte de l'Amérique. Avant que Christophe Colomb n'atteignit le golfe du Mexique, les pêcheurs de l'Europe, les Basques notamment, fréquentaient nos côtes, s'y pourchassaient les uns les autres pour posséder les meilleurs sites. Tout cela est de l'histoire; on l'écrira un jour au complet. Jacques Cartier trouva cette situation toute faite. Les premiers temps de notre établissement en Acadie et dans le Saint-Laurent sont remplis des querelles des pêcheurs, des armateurs, des traiteurs de toutes sortes. Basques, Rouennais, Dieppois, Mâlouins se combattaient pour la morue, le hareng, le maquereau. Des fortunes s'édifiaient, d'autres s'engloutissaient dans ces entreprises. D'un trait, si j'embrasse les trois siècles qui se sont écoulés depuis, je puis dire que rien n'a changé à cet égard. La dispute n'est pas réglée. Elle n'est plus entre gens de l'Europe, elle est entre habitants de l'Amérique: Yankees et Canadiens. A part cela, rien n'est changé, si ce n'est que toute l'affaire s'est compliquée par la marche du temps.

Lorsque, en 1871, le fameux traité de Washington fut signé, toute l'attention qu'il comportait se trouva concentrée sur un point : le règlement de l'attaire de l'Alabama, et le public en général ne parut pas soupçonner qu'il y eut au fond des conférences qui venaient d'avoir lieu une question internationale bien autrement ancienne et plus importante que celle des déprédations commises par un simple corsaire. Cependant, ce n'était pas la première fois que les pêcheries maritimes du Canada occupaient la diplomatie et la politique-mais tel est l'empire des choses du moment que tout le monde voulut bien se contenter d'un point de détail, et en Angleterre comme aux Etats-Unis et au Canada, on respira tout à coup en disant: "Enfin! le cauchemar de l'Alabama ne nous troublera plus!'

Ce traité, dans lequel de graves intérêts furent balancés et fixés à la satisfaction des hautes parties contractantes, laissait quasi ouverte la plus grosse difficulté, celle qui concerne les pêcheries. Il avait été convenu, il est vrai, que, d'après certaines conditions stipulées pendant les conférences et couchées au traité, les pêcheurs et armateurs des deux nations seraient libres d'agir pendant quinze ans ans (jusqu'en 1885), mais comme les commissaires du Canada maintenaient que, en bloc, l'avantage était principalement du côté des Américains, il fut décidé qu'une commission ultérieure déterminerait le chiffre de l'indemnité qui devait nous être payée d'après ce principe. C'est pour établir ce chiffre que la commission d'Halifax a siégé l'an dernier; il a été décidé que nous recevrons trois millions cinq cent mille piastres. Combien y at-il de lecteurs qui se sont rendu compte de l'état réel des choses? Certes! à lire les journaux, il n'est guère possible de croire qu'ils ont su verser la lumière sur le sujet. Il faut donc résumer la position dans ces mots, si l'on veut savoir où nous allons: D'ici à 1885, en nous payant une indemnité de \$3,500,000, nos voisins pourront jouir de nos pêcheries, pourvu qu'ils se conforment aux conditions imposées par le traité de Washington. A partir de 1885, le traité lui-même peut être aneanti par le refus de l'une des hautes parties contractantes; s'il ne l'est pas, il faudra, néanmoins, que l'on décide de nouveau quelle indemnité le Canada devra toucher.

Si nous ne sommes pas aveugles sur nos intérêts, il serait à propos de ne pas négliger une question de cette importance, vu que sur les quinze années accordées par le traité, la moitié est déjà écoulée.

Il appartient à nos hommes publics d'étudier cette question si pleine de résultats désastreux pour nous dans le cas où nous la négligerions. Je me rappelle avec quels hochements de tête on écoutait M. Howe, ragement que le gouvernement canadien est en Charles to the second of the s

il v a dix ans, lorsque, parlant des ressources des pêcheries, il disait. dans son poétique et noble langage:

Canadiens! soyez sur vos gardes! n'allez pas sacrifier ce que vous ne connaissez pas! est celui de vous qui a jamais révé aux richesses prodigieuses que recèlent les flots verts qui rou-lent sur nos plages ? quel est celui qui s'est rendu compte des trésors enfouis dans les replis de da vague, dans les baies, dans les passes, au pied des caps et sur les battures au large de nos côtes? Ah! prenez-y garde! Les étrangers ne sont pas indifférents à cet aspect; ils convoitent nos pêcheries, ils les connaissent, ils savent que ce sont des mines plus précieuses que l'or, plus durables, plus indispensables !

Ecouterons-nous la voix de cet homme d'état éclairé?

CHARLES OMEAU.

Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada

(Suite)

M. Benjamin Sulte cite sous le nom de Pierre de Sales Laterrière des Mémoires dont les extraits donnent lieu de croire qu'il rédigeait mieux que ses contemporains.

A l'époque dont nous parlons, le Canada ne contribuait en rien, presque, à la bibliographie, et on ne le doit pas regretter. Il était réservé au protonotaire Perrault, citoyen d'ailleurs si animé de zèle pour le bien public, de prostituer la langue dans les livrets nombreux qu'il faisait imprimer. Il faut surtout parcourir son maussade Abrêge de l'histoire du Canada en cinq volumes in-18 et dédié à l'usage de la jeunesse!.... Dans ce bon vieux temps, non agebatur de verbibus sed de rei !... Comme je présentais le prospectus des Sagamos illustres à l'archevêque Signay, il ne concevait pas l'expression de poésie des choses, qu'on oppose à la poésie du style; il ne doutait pas des grandes ressources de la langue, me disait le vénérable prélat, assez ironiquement, sans y mettre aucune malveillance; et il ajou-

De notre temps, on n'en était guère curieux et fort peu difficiles sur les mots : on était content de se comprendre.

Ce langage m'aurait décélé une grande vérité si je n'eusse pas su dès lors ce qu'il en était : tant il y a que je pouvais sûrement songer à part moiş qu'on était encore bien heureux de se pouvoir entendre à l'époque à laquelle il faisait allusion. Mais, quant à l'honneur du pays, n'étaitil pas déplorable que, comparativement, les noirs d'Hayti usassent d'un français très-pur, comme on en pouvait juger par les dépêches du comte de Limonade, conseiller du roi Christophe, et à la lecture de la feuille du Port-au-Prince intitulée

Joseph-Octave Plessis avait pourtant prononcé une assez belle allocution au sujet de la grande lutte navale d'Aboukir, de même que son oraison funèbre de l'évêque Briand. Mil huit cent neuf voyait à Québec Louis Plamondon, à Montréal D.-B. Viger, publier, celui-ci une brochure sur nos droits politiques, en francais généralement correct et non dépourvu de tout agrément ; celui-là : Eloge du roi, dans un langage digne des années de Louis XV, sinon même du grand siècle! C'est au sein d'une société littéraire devancière de celle de nos jours que s'énonçait Plamondon, et j'aime à dire que le discours ou allocution du président, François Romain, est couché aussi en un fort bon français. On fêtait l'anniversaire de la naissance du roi par un concours de poé-sie; mais on est peiné de reconnaître que l'ode couronnée du bibliophile John Flemming, de Montréal, laisse loin derrière elle l'ode française de l'anonyme qui mérita la deuxième médaille. Le passage suivant de John Lambert fait allusion à cet athénée déjà ancien:

Le Courrier de Québec est d'un très-petit format et se public tous les samedis. Deux ou trois jeunes messieurs ont établi ce papier pour y insérer leurs pièces fugitives. Ces messieurs ont établi depuis peu une société littéraire qui, quoiqu'elle ne renferme point les talents et les connaissances d'une institut national ou d'une société royale, mérite néanmoins tout l'encou-

état de donner à un tel établissement : dans un tel pays, la première lueur de génie doit être aperçue avec plaisir.

On dit que le Canadien, premier organe qu'ait eu l'opposition parlementaire, et ce Courrier établi principalement par Jacques Labrie, étaient passablement rédigés, et il eût été à regretter, surtout, que le journal d'une société littéraire ne fût pas rédigé en bon français. Mais on ne pouvait certainement le dire du Canadien tel que rétabli, après le coup d'état de l'ombrageux Craig, par Laurent Bedard. Un correspondant de l'Aurore de Bibaud disait en 1818:

Il est vrai que si Montréal a beaucoup gagné de ce côte-là, Québec y a un peu perdu. Au lieu de deux journaux français passables, la capitale du Canada n'en a plus qu'un, que bien des personnes trouvent, et peut-être non sans raison, assez mauvais. Mais en récompense, la ville des Trois-Rivières qui, avant 1807, n'avait jamais eu de gazette, en a présentement une qui n'est pas méprisable, du moins ne le cède-t-elle, à mon avis, à aucune autre pour la pureté du langage (1). Je remarquerai que les Canadiens me paraissent enfin généralement convaincus qu'en négligeant leur langue maternelle, ils négligeraient un trésor qui, s'ils venaient à le perdre, ne pourrait être remplacé par aucun autre.

On le sentait quelque part, même à Québec, où s'imprimait le maussade Canudien, puisqu'un correspondant de l'Aurore, qui se donne pour un "Québecquois," envoyait en 1817, l'écrit suivant:

J'ai lu avec plaisir l'écrit signé "Gramma-ticus," dans le 18e numéro de votre journal. Je pense, comme l'auteur de ce morceau, que nous devrions faire plus d'attention que nous n'en faisons généralement à la vraie prononciation de notre langue. La manière dont on prononce moi, toi, etc., dans la conversation, doit paraitre ridicule à un Parisien et même à un provincial. Mais, s'il est important de bien pro-noncer, il l'est encore plus de bien parler, je veux dire de bien construire ses phrases, n'employer que les mots propres et d'éviter les solécismes et les barbarismes. A plus forte rai-son devait-on éviter toutes ces fautes en écrivant. De lis les journaux français qui se pu-blient à Montréal, et je m'aperçois qu'ils sont écrits avec pureté et même avec élégance, ce qui me fait croire qu'on ne fait pas chez vous, nême en conversant, les fautes grossières que l'on fait si communément ici. Nous comptons surement parmi nous un grand nombre de personnes qui parlent bien leur langue et qui pourraient la bien écrire; mais il y en a d'autres que vous prendriez plutôt pour des Allemands ou des Hurons qui commencent à bégayer le français, que pour des Canadiens qui ont reçu une certaine éducation. Les anglicismes sur-tout, et les barbarismes sont déjà si fréquents, qu'en vérité, je crains fort que bientôt nous ne parlions plus la langue française, mais un jargon semblable à celui des isles de Jersey et Guerne-

Pour vous faire voir la manière dont ces personnes soi-disant instruites parlent leur langue naturelle, je vais vous citer quelques-unes de leurs locations: que pensez-vous, par exemple, des phrases suivantes:

"Il n'y a peut-être pas que le manque de chemins qui empêche, etc."

"Nous n'avons pas pu trouver personne pour... que dans quelques endroits." "Pourvu qu'on ne suspende pas l'acte que dans quelques cas."

Dans le cas où il y a coutume d'avoir."

"On ne voirait pas tant de foule comme il y

en a."
"Les choses qu'il était après mettre en ordre. "On sera quelque temps avant que l'habi-

"L'emprisonnement en a été les conséquences."
"On s'intéressait peu de sa mort."

"Je regrette qu'il n'y a pas."

"Il n'y a pas que l'utilité de cette institution qui doit être reconnue, mais bien les autres établissements."

"Nous sommes pour partir demain."

"Si on disait une fausseté, on serait puni

pour."
"Une chose qui serait essentielle, c'est que

les circonstances viendraient à être publiées."
"S'ils savaient qu'on vint à croire." "Un emprisonnement plus long que celle."

"Cette enthousiasme, ce mois ici, cette semaine ici." (2).

Enfin, monsieur Bibaud, je n'en finir si je voulais vous citer des exemples de toutes les fautes que l'on fait contre la construction et l'accord grammatical, contre le régime, le genre des noms, ainsi que toutes les expressions tri-viales et amphigouriques dont on se sert ici: on dirait que nous n'avons ni grammaires ni dic-tionnaires, ou, du moins, que bien des gens qui écrivent ou n'en ont pas ou ne s'en servent point.

(A suivre.)

(1) Le district des Trois-Rivières a conservé

PARLEMENT LOCAL

Nos lecteurs se rappellent qu'un amendement a été proposé par M. Chapleau à l'adresse, pour blâmer le gouvernement de garder le pouvoir sans avoir la majorité ; qu'un sous-amendement déclarant simple ment que la Chambre approuvait la politique d'économie inaugurée par le gouvernement, fut proposé par M. Molleur; que plusieurs membres de l'opposition ayant prétendu que le sous-amendement de M. Molleur n'était pas dans l'ordre, l'Orateur décida qu'il était dans l'ordre : que M. Chapleau en appela de la décision de l'Orateur, laquelle décision fut supportée par 33 contre 32, l'Orateur donnant le 33ème vote en faveur de sa décision.

Cela se passait samedi, le 8. L'opinion publique a été très-excitée depuis. M. Price refusant de voter pour le sous-amendement de M. Molleur, l'opposition s'attendait que le gouvernement serait battu.

Le vote fut pris, mardi dernier, sur ce sous-amendement et donna le résultat sui-

Pour: MM. Bachand, Blais, Boutin, Brousseau, Cameron, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Molleur, Murphy, Nelson, Paquet, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, et Watts .-

CONTRE. -- MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Bertrand, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Désaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Lynch, Magnan, Martel, Mathieu, Peltier, Picard, Robertson, Robillard, Sawyer, St-Cyr, Taillon, Tarte et Wurtele,—

L'amendement Chapleau fut adopté sur la même division.

Le gouvernement était battu par une voix de majorité. M. Price n'avait pas voté sur la question constitutionnelle, mais comme il était prêt à voter confiance dans la politique générale du ministère, le gouvernement refusa de résigner avant d'avoir essuyé un vote de non-confiance pur et simple sur sa politique.

M. Watts proposa donc, secondé par M. Racicot, la motion suivante:

Qu'après le dernier mot des dites résolutions telles qu'amendées, la Chambre ajoute les mots

"Que, néanmoins, sous les circonstances, cette Chambre croit de son devoir de donner, en général, un appui indépendant au gouverne-ment, de façon que les mesures qu'il propose soient soumises au jugement de cette Chambre."

M. Loranger proposa comme sous-amendement, que tous les mots après "que' soient biffés et remplacés par les suivants :

" Que cette Chambre est d'opinion que les principes du gouvernement responsable exigent que le cabinet chargé de l'administration des affaires publiques soit appuyé par la majorité de la Chambre.

M. Price allait-il voter cette fois ! C'était la grande question. Il vota contre l'amendement de M. Loranger, et le vote étant le même que celui pris sur la nomination de l'Orateur-32 contre 32-M. Turcotte vota contre l'amendement et donna une voix de majorité au gouvernement.

M. Wurtele proposa alors l'amendement suivant:

Que les mots après " que " dans l'ardendement soient retranchés et que les mots suivants y soient substitués: "Cette Chambre est prête à considérer et à supporter toutes les mesures in-troduites constitutionnellement dans le but de promouvoir les intérêts de la province."

L'amendement de M. Wurtele fut rejeté, jeudi, comme celui de M. Loranger, grâce à la voix de l'Orateur, et l'amendement de M. Watts adopté sur la même division, et l'adresse fut votée de la même manière.

On se rappellera longtemps les débats et les péripéties qui ont signalé l'adresse

britanniques mirent à s'y établir...tout cela a pu et dû y préserver la langue mieux qu'à Qué-bec et Montréal.

(2) Qui pourrait croire que nous avons vu cette faute disgracieuse se répéter dans deux institutions publiques aussi tard que 1857 et 1868.... Mais il est encore plus extraordinaire, distingués que les Raimbault et les De Calonne; le temps considérable que les émigrants des iles

en réponse au discours du Trône de 1878. Le gouvernement va-t-il pouvoir main-

tenant traverser la session? Va-t-il rencontrer la même opposition à propos de ses mesures?

Les libéraux prétendent que deux ou trois conservateurs au moins vont maintenant lui prêter un appui indépendant, mais on affirme, d'un autre côté, que le parti conservateur va rester uni et prêt à profiter de tout accident.

Une maladie subite, une absence nécessaire peut d'un moment à l'autre mettre le gouvernement dans la minorité.

Il est vrai que les conservateurs sont exposés aux mêmes inconvénients. Ils comptent beaucoup sur le Conseil législatif, qui va, paraît-il, refuser de voter les subsides et rendre toute législation impossible.

La crise n'est pas finie évidemment. A moins de faire d'autres élections, il faudra bien qu'on se décide de part et d'autre à faire une coalition quelconque.

Au Conseil législatif, l'adresse a été proposée par l'hon. M. Rémillard et se-condée par l'hon. M. Proulx.

Il y a eu un vote de 16 contre 4 sur une motion de censure ou de non-confiance contre le gouvernement. Le fait est qu'il n'y a que 4 ou 5 libéraux dans le Conseil législatif.

DELTA.

CHOSES ET AUTRES

On croit que lord Dufferin ne sera rappelé en Angleterre que dans un an.

Les élections de trois ministres, Bachand, Langelier et Chauveau, sont contestées.

L'honorable John O'Connor a été choisi comme candidat tory dans le comté de Russell, pour la Chambre des Communes.

M. J.-L. McDougall a été promu au poste d'auditeur-général, en remplacement de M. Langton, admis à la retraite.

Il parait que lord Dufferin ne consentira pas à rester un an de plus au Canada.

Il paraît constaté que Beaudoire lançait des pierres quand il a été tué par les

La construction des bâtiments de l'Exposition a coûté quarante-cinq millions de

Grand tournoi musical vendredi et samedi à Montréal. Dix-neuf corps de musique doivent y prendre part.

John A. Mackenzie, avocat, de Sarnia, sera, dit-on, l'adversaire de l'hon. M. Mac kenzie dans le comté de Lambton.

On croit que le gouvernement Joly adoptera le tracé du Bout de l'Ile sur la recommandation de M. Shanley, l'ingénieur.

Il parait certain que la place de juge laissée vacante par la mort de M. Dorion, sera offerte à M. Jetté. On dit que M. Jetté restera peut-être dans la politique.

Le Times, de Londres, a publié un article très-élogieux sur le discours de lord Dufferin aux volontaires à Montréal, le 24

Durant tout le temps de l'Exposition de Paris, le prix du passage entre Québec et Paris, aller et retour, sera de \$104 pour des billets de première classe, dans les steamers de la ligne du "Dominion."

M. White, de la Gazette, fait l'éloge des discours prononcés dans la Chambre locale par MM. Chapleau, Loranger et

Church d'un côté, et par MM. Langelier. Flynn et Irvine de l'autre côté.

Comme nous avons loué la moralité des pièces jouées par la Compagnie française, nous devons faire exception pour les Dominos Roses et Bébé, deux pièces de mauvais aloi dont on aurait dû nous faire

Les électeurs de South Bruce sont décidés à élire M. Blake malgré son refus de se présenter pour cause de maladie sérieuse. Ce n'est pas en Haut-Canada qu'on laisse un homme de la valeur de M. Blake se retirer de la politique.

On annonce l'abjuration, en Angleterre, de M. Ross, de Bladensberg, un des plus brillants officiers de la garde Coldstream.

Son frère aîné a déjà renoncé à ses droits et est entré dans le noviciat des Jésuites, près de Londres.

Une nouvelle association socialiste vient de se former aux Etats-Unis. Dans la Pensylvanie elle compte au-delà de 75,000 membres. Ce sont tous des ouvriers. Cette société est rattachée au socialisme européen.

On a trouvé de magnifiques gisements de phosphate dans les 4e, 5e, 6e et 7a rangs de Templeton, district d'Óttawa.

M. Charles Lyonnais se dispose à les exploiter et y emploiera de 50 à 100 hommes. Il encaissera le phosphate sur place et l'expédiera directement en Angleterre.

Une bande d'environ vingt-cinq journaliers sans emploi est allée trouver le maire Bangs, le 14, à Ottawa, pour lui demander de l'ouvrage. Son Honneur leur a répondu qu'il ferait son possible pour les employer. Les journaliers répliquèrent que s'ils ne trouvaient pas de l'ouvrage, ils prendraient des moyens rigoureux pour obtenir du pain.

Mademoiselle Henriette Dana, la plus jeune fille de l'hon. Richard H. Dana, célèbre jurisconsulte des Etats-Unis, vient de se convertir au catholicisme. M. Dana était l'un des avocats du gouvernement américain devant la Commission des pêche-

Sa fille qui vient de se convertir a recu son éducation dans l'un des couvents de Paris.

Les nouvelles reçues de Yokohama, Japon, mandent que le ministre de l'intérieur, Okubo, a été assassiné, et que son cadavre a été affreusement mutilé. Les assassins ont écrit une lettre aux journaux cherchant à justifier leur crime, en disant qu'Okubo était un tyran.

Un autre ministre japonais, Kuroda, subit actuellement son procès sous accusation d'avoir tué sa femme.

Le Saint-Père souffre de douleurs intestinales, douleurs qui se font sentir avec plus de violence en été. Lorsque le Saint-Père habitait Pérouse, où l'air lui était favorable, ces douleurs étaient supportables. Malheureusement, l'air du Vatican est nuisible au tempérament du pape, et son indisposition habituelle s'est aggravée.

Don Giuseppe Pecci, frère de Sa Sainteté, manifesta nettement son opinion à ce sujet aussitôt après le résultat du dernier scrutin du conclave. Il dit au pape:

" Mon cher frère, l'impression principale que me cause votre élection est que vous vous enfermez vivant dans un tom-

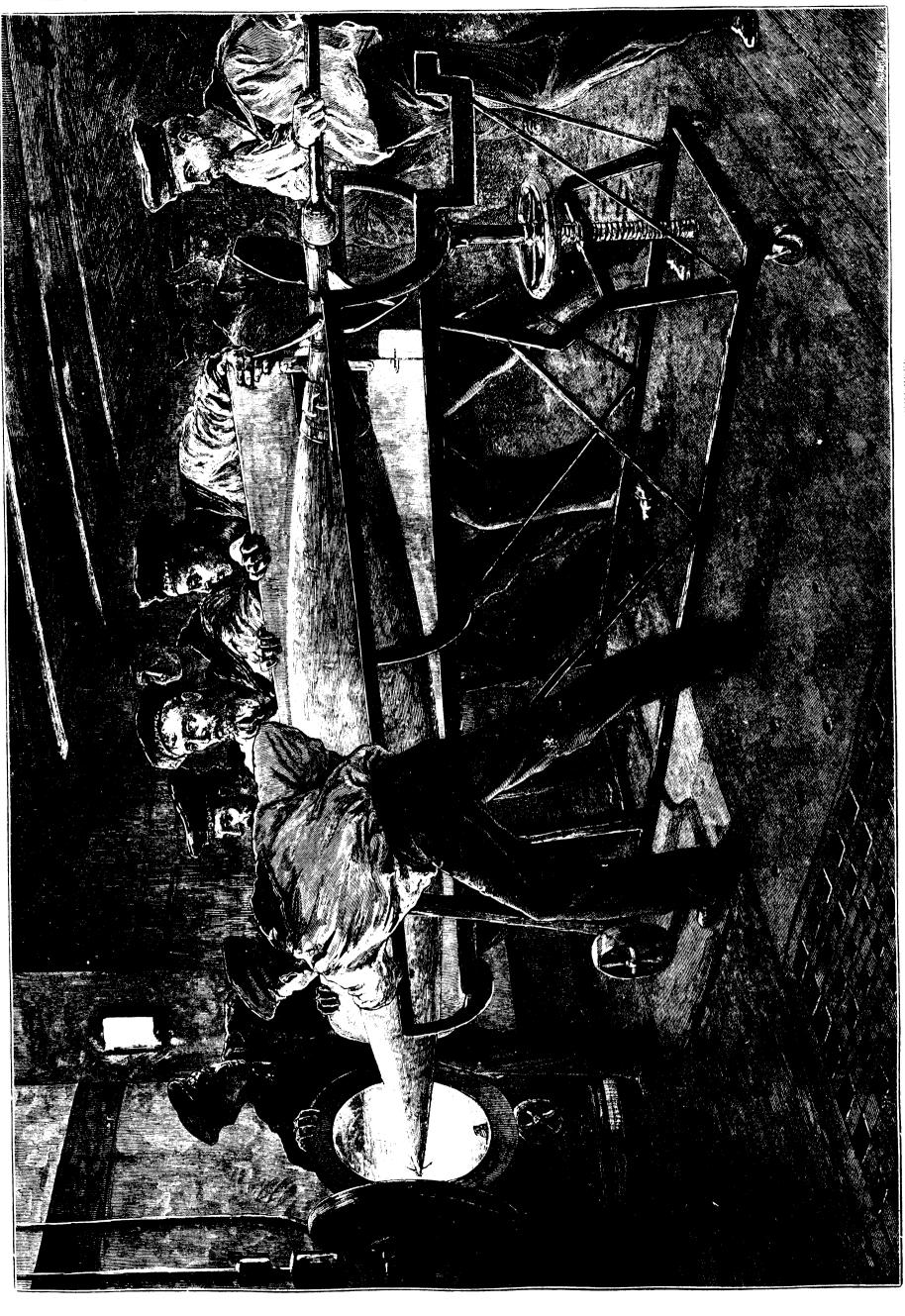
-Je monte au calvaire," répondit Léon

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remêde a été découvert par un mission-naire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. Joseph T. Inman, Station D, New-York.



LE PRINCE GEORGES-FREDÉRIC DE GALLES



 \mathbf{LE}

CRIME DES FEMMES

NOSTALGIE DE PARIS.

En se retrouvant près d'Augustine, M. Courcy oublia tout mauvais souvenir; elle arrivait belle et charmante, rendue plus désirable par l'absence; Benjamin espéra voir refleurir les joies de sa lune de miel. Ses torts, elle lui persuada qu'il en avait, furent pour lui un prétexte à garcice manuelle. teries nouvelles ; sentant qu'elle était blàmable, Augustine se plaignit la première : elle accusa son mari de ne plus l'aimer ou de l'aimer mal, ce qui est l'équivalent. Elle lui rappela ses re-proches sur le chiffre des dépenses de toilette, Augustine pletra, et M. Courcy, vaincu et con-vaincu, resta agenouillé devant sa femme, ju-rant d'obéir à ses caprices, et faisant entre ses mains abandon absolu de sa volonté. Quand il crut l'avoir attendrie, il poussa un de ces cris qui jaillissent de l'ame en la déchirant. "Je le sais, dit Augustine, ma tendresse lutte

contre mes rancunes; vous l'emportez; j'accepte donc la paix, à une condition pourtant.

-J'y souscris d'avance.

Au contraire, il faudra discuter.
Parle, je promets d'obéir aveuglément, comme un croyant.

Promettez-moi que nous passerons l'hiver à Paris.

—Impossible! s'écria M. Courcy -Vous voyez bien, vous refusez déjà.

—Songez-y donc, Augustine, quitter la fa-brique dans trois mois, ce serait la ruiner.... Les fauteurs de désordre rôdent autour des Haussois, l'auberge de Mouillavoine n'est pas fermée ; et je sens parfois qu'un vague danger m'entoure.

-Vous exagérez le péril, mon ami.

Je ne saurais me faire illusion, et ce que tu désires est irréalisable cette année.

-Allons, dit Augustine avec un soupir, j'y

-S'il est en mon pouvoir de te dédomma-

-Je ne souhaitais que cela.... Je me contenterai d'aller passer six semaines chez mon père. Tu me quitterais encore ?

Pas tout de suite.... Mais mon père a bien,

lui aussi, des droits à ma tendresse

-Il t'a cue sans partage pendant dix-huit ans, lui!

-Raison de plus pour me regretter.... Estce convenu?

--Il le faut bien.

-Et vous ne gronderez plus jamais ? —Jamais.

-Et tu m'aimeras toujours? -Toujours!"

Benjamin baisa les mains de sa femme avec une tendresse dont elle fut touchée.
"Tu m'adores tant que cela? demanda-t-

–Mille fois plus, chère femme, et jamais tu ne connaîtras le dernier mot de cet amour.

Un soupir souleva la poitrine de madame Courcy, une ombre passa sur son front; elle éprouva des remords d'abuser de son ascendant pour entraîner son mari dans la dangereuse voie des ruineuses dépenses. Elle fut tentée de se jeter dans ses bras, de lui dire qu'elle renonçait a ce voyage, de lui ouvrir son ame et de lui demander conseil. Mais au moment où la cons-

cience et l'instinct de la conservation morale lui criaient : Avoue ! elle recula lâchement à la pensée des plaisirs auxquels il lui faudrait renoncer.

Cependant, un grand accord régna entre les deux époux. Augustine parut reprendre intérêt à la fabrique : elle commanda des dentelles aux Hollandaises, visita les salles d'asile et la crèche. Son amitié pour Lory se ranima; celle-ci, joyeuse de trouver son amie dans des dispositions raisonnables, l'accueillit avec une expansivité affectueuse. Augustine déploya les coquetteries de son esprit et de sa grâce pour tout le monde; elle enseigna un nouveau point de tricot à ma-

dame Meline, caressa les babies, et passa de longues journées aux Saulaies.

es affaires de M. Courcy-marchaient à merveille, les bénéfices augmentaient : Paul recueillait déjà le fruit de son invention, et s'occupait a chercher des perfectionnements nouveaux. Les ouvriers, chassés de la fabrique, quittaient le pays pour la plupaut ; quelques-uns de ceux qui restèrent s'occupérent de culture ; trois ou quatre fainéants mendièrent et vécurent d'une facon douteuse ; ils revenaient de temps à autre chez Mouillavoine, et y vidaient de nombreuses bouteilles de vin. Roublard, le plus dangereux de ces vagabonds, fut arrêté dans le département voisin et condamné à deux mois de prison. béré de sa peine, il reparut aux Haussois, et on

l'entendit repeter à des gens de son espèce :

Le maître de la fabrique m'a réduit à la misère ; mais, foi de Roublard, je me vengerai

Tais-toi donc, répondit un de ses camarades on fait ces choses-là, on ne les dit pas . . .

Mouillavoine, voyant venir de loin le père Flammeche, avertit les buveurs par un clignement des paupières, et, quand le garde-champetre entra dans le cabaret, Roublard entonnait une chanson bachique.

"Eh bien, lui demanda Flammèche, quand empécherons-nons le poil de nous pousser dans

les mains

-La semaine prochaine.

--C'est que, mon garçon, j'ai ordre de te surveiller, et je te surveille....

A votre aise, père Flammèche, vous accu-seriez les agneaux de manger des côtelettes de loup, avant de me prendre en faute."

Flammeche était un personnage aux Haus sois. Les honnêtes gens professaient pour lui une estime sincère; les paresseux et les maraudeurs le redoutaient. Aucune considération n'empêchait Flammèche de dresser un procèsverbal; il l'eut fait contre sa femme et son fils avec la même intégrité que s'il se fut agi d'un mauvais gars. Il entourait l'auberge suspecte de Mouillavoine d'une active surveillance. Il la savait en lutte permanente avec la fabrique, et Flammèche regardait M. Courcy comme le bienfaiteur du pays. Aux Haussois, regnait en apparence le calme

le plus complet; l'autonne s'avançait, la cam-pagne se recueillait dans ses splendeurs expi-rantes; les bois, avant de s'enfeuiller, teignaient d'or leur dôme de feuillage; les fleurs étalaient leurs riches nuances veloutées; le vent devenait froid ; la petite rivière se gonflait sous les premières pluies ; les promenades d'Augustine aux Saulaies devinrent moins fréquentes, mais M. Courcy ne s'en plaignit pas, car Augustine se montrait envers lui plus tendre que jamais.

Certains jours, cependant, elle paraissait son geuse. Si le manufacturier eut vu la femme de chambre remettre à madaine Courcy des lettres portant le timbre de Saint-Pétersbourg, il aurait remarqué qu'après les avoir avidement lues, Augustine se montrait le reste du jour préoccupce. C'est que, dans ses lettres, Varvara rappe-lait, dans un style moqueur, les plaisits d'Ems évanouis trop vite, puis évoquait les plaisirs parisiens, trop tardifs à son gré. Si peu que le prince Ivan Lapoudof, son mari, gardât d'em-pire sur elle, il l'obligeait, néanmoins, à passer chaque année, par convenance, trois mois à Saint-Pétersbourg, et deux semaines dans la merveilleuse habitation qu'il possédait aux Iles. En retour de cette concession, il lui permettait de rester la moitié de l'hiver à Paris, et deux mois d'été en Allemagne. La princesse se dé-dommageait de son séjour en Russie par mainte promenade à Tzarzkoé-Sélo, où chantent les Tziganes pendant les fêtes de nuit; par des courses sur la Néva, sitôt qu'elle était prise. Mais ni les bals ni les soupers ne lui faisaient oublier le monde de Paris, élégant et fou, si spi-

rituel, si entraînant, que toute conversation là-bas lui paraissait fade.

"Hors, disait-elle, celle du prince Serge, le seul homme qui doive à la trempe de son carac-tère une originalité vainement cherchée par les autres."

Ce nom, revenant incidemment dans chacune des lettres de Varvara, frappait Augustine d'un choc involontaire; elle n'aimait pas le prince. elle le redoutait presque, et cependant, il l'atti-rait. Certes, elle ne pouvait comparer ce qu'elle ressentait pour lui aux sentiments qu'éveillait parfois le souvenir de Lionel.

La pensée de ce jeune homme grave et studieux dont elle éveilla le premier, et, sans nul doute, l'unique amour, lui apportait un regret mêlé de douceur, éveillait la vision des joies de famille, et l'apaisait comme le chant lointain d'une mélodie préférée. Le nom d'Orlow, au contraire, la troublait et la torturait; elle le redoutait comme une apparition satanique, les yeux du prince fouillaient au fond de son âme sa voix métallique remuait en elle des cordes souffrantes. Sentant qu'il aurait sur elle une influence néfaste, Augustine tentait de se persuader qu'elle pourrait s'y soustraire. Quand Varvara lui en parlait, elle en voulait à la princesse de ne point placer Orlow assez haut; et si, par hasard, Varvara le jugeait supérieur à tous, la jalousie mordait le cœur de madame Courcy

Qui lui prouvait que Varvara ne cachait pas des sentiments profonds sous une trivole apparence? Un scul fait laissait à Augustine la croyance que les rapports de Varvara et d'Orlow se bornaient à des témoignagnes d'amitié : si le prince eût aimé Varvara, il l'aurait accompa-Gourey. Il est vrai que, pendant le voyage, soit respect, soit tactique, il ne prononça pas un en dépit de ses railleries, de sa froideur, de ses sarcasmes, il l'aimait, elle en était sure. Elle le reverrait à Paris avec Varvara et les Labanof, et là elle devinerait le mot de cette énigme vivante.

La femme de chambre d'Augustine ayant remarqué que sa maîtresse s'enfermait pour lire les lettres arrivant de Russie, en conclut que "madame avait un secret," et affecta, en soubrette aspirant à l'honneur de confidences futures, de remettre ces missives avec toutes sortes de précautions, en personne qui comprend que "monsieur" ne doit point les voir. Augustine saisit cette nuance de complaisance impertinente, mais elle ne fit à Julie aucune observation; ne pouvait-elle avoir plus tard besoin de la complicité qu'elle tolérait, sans motif, dans

le présent?
Une indisposition de M. Meillac permit à madame Courcy de hater son départ des Haussois sans froisser son mari. Elle promit d'écrire, de couper son absence par des visites, et affecta de croire que Benjamin ne pourrait résister au désir de la rejoindre.

M. Courey secona tristement la tête.

"Mon amie, lui dit-il, je viens de passer deux mois heureux; toute joie s'achète ou s'expie... Vous partez, je ne récrimine point.....

Mais je souffre parce que je vous aime. Les étrangers vont me voler ma part de votre temps et de vos sourires de me suis pas jaloux de

votre affection pour votre père, elle est légitime et sainte; mais s'il avait voulu demeurer avec nous, rien ne nous eût manqué... Je vous en supplie, au nom de mon amour, tentez d'obtenir de lui la promesse de se fixer aux Haussois.

—J'essaierai..." dit Augustine.

A son arrivée à Paris, madame Courcy trouva son père fort souffrant. L'excès de travail amenait une réaction de prostration. Cet homme, dévoré par la passion de la science, se sentait Le cerveau surmené exigeait un repos refusé depuis de longues années. Par suite de violentes douleurs de tête, M. Meillac était antipathique à tout bruit ; autour de lui régnait un silence de tombe. La vieille gouvernante Marguerite ne pouvait prendre assez de précautions pour empêcher que le vieillard sentit dans le crane le contre-coup de tous les bruits extérieurs.

Quand Augustine connut cette particularité de la maladie de son pere, elle ecrivit à son mari que, dans l'intérêt meme de M. Meillac, elle s'abstiendrait d'habiter sa maison. Il devenait indispensable qu'elle prit un appartement séparé. Lorsqu'elle annonça cette résolution à son père, celui-ci répondit:

"Tu viens donc à Paris pour Paris?

—Je viens pour vous, mais fatalement je serais une cause de recrudescence pour vos souffrances. Solange, Néra, Louise ne manqueront pas de venir me voir.... Si je vais au bal, au théâtre, mes rentrées tardives vous réveille-

ront....

—J'eusse préféré être réveillé chaque nuit que de te voir habiter ailleurs.

-Père, je reviendrai tous les jours. —Pendant la première semaine... peu à peu tes visites se ralentiront. Pour garder ses enfants bien à soi, il ne faudrait pas les marier... Enfin, tu es heureuse... Quand je renoncerai à mes travaux, j'irai m'établir aux Haussois, alors

je ne te quitterai plus.

—Je compte bien vous emmener au prin-

Qui sait! dit le vieillard; la campagne est si belle pour nous, pauvres et tristes savants qui vivons entre nos in-folios, et surtout pour nous avocats, qui voyons se dérouler tant de drames terribles... Oui, j'irai, j'irai là-bas.'

Madame Courcy trouva un appartement élégant au prix de douze cents francs par mois; Varvara descendait dans ce même hôtel. Le lendemain de son installation, Augustine recut de magnifiques bouquets; Julie, qu'elle interrogea, répondit qu'elle ne savait rien, sinon qu'ils enaient du magasin de fleurs de la rue Auber. Augustine ne les renvoya pas. Chaque jour elle en recevait de nouveaux. Serge était-il à Paris? Que signifiaient ces prévenances quotidiennes et son abstention! Que prejuger, qu'attendre d'un homme étrange comme Orlow

Varvara et Douchinka Labanott arriverent enfin, encapuchonnées de fourrures, souriantes, prêtes à s'élancer dans le tourbillon parisien, au milieu duquel elles vivaient comme des sala-

mandres au milieu du feu.
Un matin, la porte d'Augustine s'ouvrit et une jeune femme, rejetant sa pelisse de voyage, se jeta dans ses bras avec l'exagération de ten-

esse propre à la nation russe.
"Varvara! s'écria madame Courcy.

-Oui, moi, et un ancien ami qui n'a pas encore osé venir vous voir, bien qu'il habite Paris depuis un mois. -Ah! il n'a pas osé...." murmura Augus-

tine. Elle prit une fleur et la tendit au prince, qui

la glissa dans sa boutonnière.

Serge regarda ensuite fixement madame Courcy qui baissa les yeux.

XIV

LE BORD DE L'ABIME

A partir de ce jour, Augustine ne quitta plus Varvara. La jeune Russe avait la tête pleine de projets de fêtes, de combinaisons de toilette, de préparatifs de plaisirs ; les plus coûteux lui semblaient toujours les meilleurs. Elle avait la passion, la manie de la dépense; elle semait l'argent sans discernement, faisait l'aumône par ostentation, et multipliait les dettes de façon à ruiner vingt maisons de banque. Elle jetait à sa femme de chambre les bijoux qu'elle avait mis par fantaisie, et les robes qui ne sévaient pas à son teint, souvent avant de les avoir portées; mais se livrait parfois à des cruautés dignes des dames romaines. Fantasque et volontaire, elle réduisait ses amis à la qualité d'i-lotes. Un seul homme lui résistait : Orlow, et méritait ainsi de la princesse un respect mêlé de rancune. Serge gardait parmi les hommes le rang qu'elle occupait parmi les femmes. Douchinka se pliait sous sa volonté et Maïfa

copiait ses toilettes.

Madame Courcy ne pouvait échapper à l'influence malsaine de Varvara et de son entourage : ses instincts, ses appetits, ses aspirations la jetaient dans la même voie. Augustine te-nait à Varvara pour la richesse de la jeune Russe, qui réhaussait l'éclat de la sienne propre, et pour son titre qui la couvrait d'une sorte d'ano-blissement. Cette bourgeoise, pleine de vanité, avide de jouissances, éprouvait une satisfaction puérile à nommer par leurs titres les étrangers avec qui elle se liait. Combien étaient loin alors les Haussois et les gens de province! gustine se tronvait au milieu des nouveaux amis qu'elle s'était faits dans un pays inconnu, où, cependant, il lui semblait respirer l'atmosphère

Varvara lui plaisait, elle plaisait à Varvara

le secret de bien des liaisons; elles poursuivaient ensemble des plaisirs fugaces, émouvants, et, sortant d'un bal, rêvaient à celui du lende-

Orlow se trouvait de toutes les parties, souvent il en gardait l'initiative; mais soit indifférence réelle ou persévérance dans une tactique arrêtée, il ne changea rien à sa façon d'être à l'égard de madame Courcy. Plus agressif que tendre, il la laissait dans un doute perpétuel sur la nature de ses sentiments. Cependant il se plaisait à la mettre en relief même de préférence à Varvara. Quand elle portait une parure d'un luxe fou, d'un goût parfait, il l'en compli-mentait de telle sorte que l'émulation d'Augustine grandissait dans des proportions effray-

L'hiver annonçait devoir être d'une rigueur excessive. La société russe décreta que l'on aurait des traineaux attelés en troika, et que l'on ferait venir des koutscheï de Saint-Péters-bourg. Quand cette proposition fut adoptée, on discuta la forme des traineaux.
"Je veux le mien fort original, dit Douchin-

ka; une sorte de canot avec une voile de pour-pre à l'arrière, rappelant les galères de Cléopâtre ou les barques de Bretagne.

--Et moi, prince, que me conseillez-vous? demanda Varvara.

-Un attelage de lions rugissants, des lions

--Il ne reste plus que votre servante, dit Augustine.

-Pour vous, madame, une Chimere or mat et azur, et je la suivrai comme on suit les chi-

Les traîneaux furent commandés; Worth se chargea des costumes. Le premier jour où il fut possible de se lancer sur la neige, Douchinka, Varvara, Maïfa et madame Courey parcou-rurent l'avenue des Champs-Elysées au galop de leurs mangeurs de neige. Ce cortége bizarre, cette richesse intelligente, ces traineaux fantaisistes, ces chevaux attelés d'une façon inconnue, le korenoj, tête levée, sonnettes au cou, place sous un arc de bois doré et sculpté, les autres soufflant de leurs naseaux brûlants sur la neige ; cette course fantastique conduite par des koutcheï aux figures marmoréennes, à la barbe superbe; ces femmes enveloppées de fourrures précieuses, ces cavaliers à cheval escortant les traineaux, tous ces détails occupèrent la fashion du bois.

Madame Courcy obtint un succès voisin de l'ovation. Son traîneau l'emportait sur tous les autres et son costume de velours bleu, merveilleusement assorti aux tons de sa chevelure et à la nuance délicate de son teint, rehaussait le caractere de sa beauté.
"Savez-vous jusqu'où je voudrais aller ainsi?

lui dit Serge

-Jusqu'à la cascade, répondit en riant Au-

—Au-delà de l'infini, répliqua-t-il.

-C'est loin...

—N'y êtes-vous donc jamais allée? —Jamais; et vous?

-J'en suis revenu.

-Alors ce n'est pas la curiosité qui vous en-

traînerait dans le pays des rêves?

—Non! mais j'ai besoin d'y retourner pour y vivre ou pour y mourir... Je cède à un sentiment bien autrement despotique que l'ignorance... Ne pas savoir! apprendre! cela est bon pour les faibles; mais connaître la science amère et divine, et vouloir approfondir encore... Avoir chanté avec enthousiasme, et connu la désespérance jusqu'à la soif de la mort, et souhaiter redire le même hymne et souffrir les mêmes douleurs, voilà qui est pour les forts. Je suis de ceux qui donneraient toutes leurs larmes pour payer le sourire de certaines levres,

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

tout leur sang pour en acheter un mot...

FAITS DIVERS

-Un nommé l'rimrose, qui vient d'être tué sur un chemin de fer aux Etats-Unis, avait auparavant sauté dans une explosion; une autre fois il avait en la tête presque fendue en deux dans une collision de chemin de fer, et dans le terrible incendie du théâtre de Brooklyn, il était venu si près de périr qu'il eut ses bottes et une partie de ses hardes brûlées.

PAS DE CHANCE,-Il paraît que le temps est ussi dur pour les nègres du Sud que pour les blancs du Nord. L'antre jour, un grand nègre de la Georgie exhalait sa plainte en ces termes: "Non, jamais depuis que je suis né je n'ai vu le temps aussi dur qu'aujourd'hui. Je travaille le jour, je vole la nuit, et c'est à peine si je peux

Greenfield, 12 juin.—Madame Sara S. Wilson, veuve de M. Woodford Wilson, et sa petite nièce, Annie Cass, agée de sept ans, ont été trouvées ce matin assassinées dans leur propre maison, à 9 milles au nord de cette ville. couchaient dans le même lit et occupaient seules la maison. L'assassin est entré dans la maison en brisant une vitre à la porte et en la forcant. Le corps de madame Wilson a été trouvé dans une chambre contingue où elle dormait, ses habits tous déchirés et les couvertures du lit pêleméle sur le plancher indiquant qu'une violente lutte avait eu lieu. Les deux cadavres gisaient sur le plancher, et les seules marques de violence étaient les traces des doigts de l'assassin sur le cou des malheureuses victimes. Aucune marque un lien les unissait, lien tragile, qui est souvent | de violence ou de vol u'a été decouverte

-Une jeune fille de Westminster, Ontario, est morte d'avoir mangé plusieurs mouches à patates qu'elle prenait pour des amandes de

millions de piastres, doit sa fortune à l'argent -M. Bonner, de New-York, qui vaut dix qu'il a dépensé pour annoncer. Il estime que les annonces lui ont coûté un million de piastres.

–Une jeune fille de la Normandie a envoyé à l'Exposition de Paris sa chevelure qui a sept pieds de long et est d'une finesse et d'une cou-leur admirables. Elle est sûre d'avoir le prix.

-La presse a rarement à enregistrer une tragédie aussi sauvage et inhumaine que celle de lundi dernier, en Georgie. Un misérable nommé Caldwell a assassiné sa femme, trois de ses enfants et sa belle-sœur, avec un fer à repasser, puis il a terminé sa propre vie de la façon la plus effroyable.

Suivent des détails conformes à ceux que nous avons donnés; et le Herald ajoute:

"Il n'est que charitable de supposer que l'auteur de cette boucherie était un fou furieux."

Mais cette supposition est démentie par des dépêches postérieures, suivant lesquelles John Caldwell était un homme jouissant de toute sa raison, laborieux, économe et membre assidu de l'église Baptiste. Le secret de son épouvantable forfait est que sa belle-sœur, miss Frances Mitchell, dont il avait fait sa maitresse, était sur le point de devenir mère.

UN FORCENÉ.-Une scène affreuse a eu lieu, le 23 mai, à l'hôpital de Beaufort, en France. individu nommé Arnaudeau, retenu comme malade, s'est jeté, un couteau à la main, sur une religieuse qui lui apportait son repas, en s'é-criant: "C'est à vous que j'en veux, et vous y passerez toutes." Un homme courageux nommé Hamard s'est précipité au secours de la religieuse ; il a reçu un coup de conteau qui lui a arraché l'œil, et la religieuse une blessure à la

Le misérable s'élance ensuite dans la salle des femmes malades, se précipite sur les pre-miers lits et massacre trois personnes à coups de couteau. L'une, frappée à la région du cœur, est morte ; la seconde a eu le cou tout haché, et, la troisième a le haut de la tête labouré.

Les pauvres malades se réfugient dans la chapelle, chez l'aumônier de l'hôpital et jusque pene, enez l'aumonier de l'hopital et jusque sous le cloître. L'une d'entre elles, paralysée depuis plusieurs mois, a pu, sous l'empire de la peur, sauter hors de son lit et sortir de la salle. On a dû attendre l'arrivée des gendarmes

pour s'emparer de ce misérable. Encore a-t-il menacé de sou terrible couteau le maréchal-deslogis, qui a dû dégaîner pour le tenir en respect, pendant qu'un gendarme, tournant la position, saisissait Arnaudeau par les jambes et le faisait tomber sur la face.
On croit qu'il a été pris d'un accès subit d'a-

DÉSORDRES A QUÉBEC.-Les grévistes, au au nombre de plusieurs cents, se sont rendus, mercredi, le 12 courant, chez M. Peters, rue l'rince-Edouard, et lui ont demandé de signer leur papier, par lequel ils veulent forcer les patrons à donner le moins \$1 par jour à leurs ouvriers. Sur son refus, ils ont enfoncé la porte

et chassé les ouvriers. Les grévistes ont cassé aussi les vitres du moulin et ont forcé M. Peters à signer leur engage-

Toute la force de la police et de la batterie "B" est arrivée peu de temps après, et, comme ils défilaient dans la rue Grant, une pluie de cailloux est venue tomber sur les soldats dont plusieurs ont été grièvement blessés. Le colonel Strange fit faire volte-face, et les grévistes lui livrèrent passage.

Les grévistes sont descendus ensuite chez M. Renaud où ils ont pris une centaine de barils et sacs de fleur qu'ils ont chargés sur des voitures de

louage qu'ils arrétaient au passage. M. Renaud a adressé des paroles de paix aux grévistes en leur disant que l'on finit toujours par regretter les excès que de mauvais conseils font commettre.

-C'est de la farine qu'il nous faut, ont-ils

Après le pillage du magasin de M. Renaud, le maire a lu le "Riot Act." Les militaires étant maire a lu le "Riot Act." Les militaires étant assaillis de nouveau, ouvrirent le feu sur les émeutiers. Ils commencèrent à tirer avec des cartouches blanches, mais les grévistes devenant plus agressifs, ils tirèrent ensuite à balles. Un des émeutiers de l'émeute a reçu une balle qui lui a fracassé le crâne.

Le soir, trois à quatre mille hommes se sont réunis et des discours incendiaires ont été pro-

Un peu avant 8 heures, une partie de la po-pulace arriva à la résidence du maire Chambers et les émeutiers demandèrent à voir ce dernier. On refusa de les admettre, sur quoi ils se mirent à enfoncer la porte de devant, pendant que Son Honneur se sauvait par la porte de derrière. Une fois entrés, ils visiterent la maison de la cave aux mansardes, effrayant les occupants de la maison par leurs menaces. A l'arrivée des amis du maire, que ce dernier était allé chercher, les émeutiers s'empressèrent de déguerpir.

Un peu après dix heures, huit ou neuf cents hommes se sont transportés à la prison et ont demandé l'élargissement de Giroux. Sur le refus du geôlier, ils brisèrent plusieurs fenêtres et se retirèrent.

L'individu tué par les troupes se nomme Edouard Beaudouard. Il est âgé de 22 ans, natif de France, et habite le Canada depuis une couple d'années. Il était employé à la fabrique de

caoutchouc quand les grévistes ont fait cesser les travaux. Précedemment, il avait été au service de M. O'Brien, magistrat stipendiaire sur les côtes du Labrador, et devait laisser cette ville le lendemain pour cet endroit. En attendant, il pensionnait chez madame Goulette, Côte des Chiens.

Quand Beaudouard a été tué par une balle, il se tenait au pied de la côte, à deux pas de la rue Saint-Paul, vis-à-vis la façade de côté de la station de police. Il était là comme simple spec tateur et venait de quitter sa maison.

La balle entrant par le front, près de la tempe droite, est venue ressortir près de l'oreille gauche. Une épaisse mare de sang couvrait le sol et la figure du défunt était affreuse à voir.

Dans cette escarmouche, on compte une di-zaine de blessés; M. Forgues, un employé du chemin de fer du Nord, balle dans une cuisse un ouvrier, balle dans un bras (on dit que c'était un gréviste du matin) ; et un enfant de 15

ans, ba'le dans la joue. Dans la petite bàtisse¦en planche] adossée au Cap, au pied de la Côte aux Chiens, on remarque 7 coups de carabine, dont deux ont porté à environ 9 pieds du sol. Ce fait indiquerait que, parmi les soldats, un certain nombre ne voulaient ni tuer ni blesser personne.

A une vingtaine de pieds de ce petit hangar,

on voit encore le lieu où le malheureux Beau-douard est tombé ; la poussière est imprégnée de

sang.
C'est à ce point, c'est-à-dire à la rue Dambourges, qu'était le centre principal des gré vistes qui lançaient des pierres à la cavalerie. Une moitié des troupes passant par les quais est venue les prendre en flanc par la rue qui fait face à la rue Dambourges, pendant que l'autre moitié, en face des hangars Renaud, ont fait simultanément feu sur ce centre tumultueux mais il n'y a pas de doute qu'un certain nombre de soldats ont tiré au-dessus de la hauteur d'ui

Un charretier, du nom de Tranquil, se trouvait avec sa voiture en face du magasin de M Laroche, lorsque son cheval a été atteint d'une balle qui lui a cassé une des pattes de devant et lui a traversé une patte de derrière. Il a fallu

Un vieillard a été atteint au pied par une balle et a eu le dessous du pied endommagé.

Un autre individu a eu son chapeau troué pa une balle et le cuir chevelu légérement écorché

Québec, 13, 2 h. p.m.—Les troupes de Mont-réal sont arrivées à la Pointe-Lévis à 7.15 heures ce matin. Elles ont traversé le fleuve aussitét que possible, et se sont rendues à la citadelle à 8.20 heures. En arrivant vis-à-vis les bâtisses

8.20 neures. En arrivant vis-a-vis les balisses du Parlement, elles ont échangé un salut avec la batterie "B" qui y stationnait.

Les grévistes se sont réunis ce matin à 7.30 heures, et ont résolu de ne rien faire avant le départ des troupes de Montréal, disant qu'alors obtiendraient bien leurs droits.

Un des grévistes, voulant probablement se distinguer, a crié: "Coux qui veulent du puin ou du sany me suivent." A peu près cinquante hommes l'ont suivi jusqu'à l'Esplanade, mais, rendus là, ils ont abandonné leur projet.

Ainsi s'est terminé le premier acte de ce drame

tragique. On a commencé le deuxième acte par l'arrestation des chefs, qui ont été conduits à la cita-

delle sous forte garde.

La batterie "B" garde toujours le Parle

Vendredi, les ouvriers se sont remis à l'ouvrage, et les volontaires ont commencé à revenir à Montréal par détachements.

A NOS LECTEURS .- Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établisse ment sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son im-mense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nom-breuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—Compétition sans précédent dans le COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.-Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les C'est vraiment plus que nous osions esiours. pérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant ja-mais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont au-cune valeur appréciable. Nous savons, toute-fois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et receive de la goût. vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds

quatis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. Pelletier & Cie., Propriétaires ; J. N. Ar-SENAULT, Gétant.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône : Affaire Roure.--Une jeune fille étranglée pendant son sommeil et ensevelie dans une malle par son amant. -- Faute terriblement expiée.

Antoine Roure a trente ans. Il appartient à une excellente famille de Marseille. Il possède une grande fortune. Il habitait à la Blancarde, à quelque distance de la ville, une villa élégante où il vivait

Le 22 décembre 1877, Antoine Roure quittait Marseille et prenait le train pour Orange. Le 23 décembre, dans l'aprèsmidi, le parquet de cette dernière ville était informé qu'un jeune homme venait de se tirer deux coups de pistolet dans une chambre d'hôtel, et qu'il demandait à parler au procureur de la République, afin, disait-il, de lui faire une communication de la plus haute importance.

Le magistrat se rendit à ce désir, et, quand les blessures peu dangereuses de l'inconnu eurent été pansées, un entretien assez long s'engagea.

A la suite de cette visite du procureur de la République, un télégramme était expédié d'Orange au parquet de Marseille.

Le soir même, les magistrats de Marseille se transportaient à la Blancarde et opéraient une perquisition dans la maison de campagne d'Antoine Roure. La villa était déserte. Les membres du parquet allèrent droit à une pièce obscure, située au rez-de-chaussée. Là, dans un coin était posée à terre une caisse en bois blanc, oblongue, soigneusement fermée, et dont la forme rappelait vaguement celle d'un cercueil.

La caisse fut ouverte sur l'heure. Alors apparut, sous un drap plié en double, le cadavre d'une jeune fille de dix-huit ans. Le corps était revêtu d'une chemise riche et coquettement brodée. Un mouchoir de dentelles enveloppait le visage de la morte. Le médecin légiste, que le juge d'instruction avait amené, souleva ce voile, et l'on vit, distinctement, autour du cou, une raie violacée, assez profonde, recouverte d'excoriations nombreuses: la jeune femme était morte étranglée, et, dès le premier examen, l'homme de l'art crut pouvoir ajouter ces paroles:

Elle a été étranglée pendant son som-

Il y avait entre le suicide d'Orange et cette lugubre découverte une corrélation tragique. L'inconnu, qui avait tenté de se tuer le matin même, n'était autre qu'Antoine Roure; la jeune fille, qu'on retrouvait morte au fond de la villa de la Blancarde, et dont le corps portait la trace manifeste d'un assassinat, était la maîtresse de Roure, Rose Delahaye.

Ils s'étaient connus en 1874. La jeune fille avait alors dix-sept ans. Ses parents étaient propriétaires d'une maison de Marseille, où Roure avait loué un appartement. La liaison qui s'établit entre Rose et le nouveau locataire de son père prit bien vite un caractère intime. Antoine Roure promit le mariage à sa jeune voisine et devint son amant.

Rose Delahaye n'avait cessé de supplier son séducteur de tenir la promesse qu'il en se renfermant toujours dans les protestations vagues, les assurances d'affection durable et sincère.

On était au soir du 18 décembre. Le dîner était achevé. Rose Delahaye et Roure, seuls, assis chacun dans un coin de la cheminée, lisaient sans mot dire. A dix heures, la jeune fille se leva et s'alla mettre au lit. Une fois déshabillée, elle reprit son livre et, jusqu'à minuit, elle veilla ainsi, puis elle s'endormit paisiblement.

Vers deux heures, Roure, qui s'était retiré de bonne heure dans sa chambre, ren-

trait doucement dans le pièce où reposait sa maîtresse. Il se pencha vers elle, et, voyant ce sommeil profond, il passa au tour du cou de la pauvre fille un mouchoir qu'il tenait à la main, plié en forme de bandeau. Puis il éteignit la veilleuse et serra le mouchoir de toutes ses forces. Rose se débattit faiblement et parvint à se soulever. L'assassin serra plus fort et se cramponna après la mourante jusqu'à ce que le corps retombât inerte dans le lit.

Le reste de la nuit, Antoine Roure resta tranquillement étendu sur un canapé, et dormit. Au petit jour, il se leva, cacha le cadavre dans son cabinet de toilette, puis, ouvrant cette caisse singulière dont nous avons parlé, il y étendit le cadavre et la referma soigneusement. Le soir, il fit transporter à la Blancarde, dans sa villa, ce funèbre colis.

On sait le reste. Saisi sans doute d'un remords soudain, Antoine Roure voulut se suicider. Il partit pour Orange, et nous l'avons montré, dans l'hôtel, blessé de deux balles, mais sans gravité, et faisant des aveux complets au procureur de la République.

Son avarice, qui était un des traits dominants de sa nature, l'avait sauvé ce jourlà: au lieu d'acheter chez l'armurier une arme solide, il s'était procuré, pour dix francs, un revolver de pacotille qui rata. Etrange destinée!

On ne connaît pas encore le résultat du

Mort de Napoléon 1er racontée par un Bonapartiste

Le 5 mai 1821, c'était déjà le troisième jour d'une lente agonie ; le docteur Antommarchi, médecin de l'empereur, annonça que l'heure suprême était proche.

L'empereur passa la journée dans une sorte de léthargie, que troublait de temps à autre quelque vague parole.

Sur le soir, il parut un instant se réveiller, fit un effort pour soulever la tête, et l'on entendit sorter de sa bouche ces mots: " France!... Armée!....."

C'était le dernier adieu à la patrie et à la gloire.

Vers sept heures, au moment où le canon des forts annonçait le coucher du soleil. Napoléon acheva de mourir.

La nouvelle en fut aussitôt portée sur tous les points du continent.

Les puissants d'alors, qui, depuis six années, malgré l'exil lointain où ils avaient relégué leur grande victime, malgré la jalouse surveillance dont ils l'avaient entourée, s'éveillaient chaque matin inquiets et regardaient sur la mer s'il ne venait point " redemander le monde," respirèrent enfin, et seulement alors cessèrent de sentir leurs fronts chanceler sous leurs couronnes.

Les vieux soldats de Napoléon, qui, eux aussi, l'attendaient et ne doutaient pas qu'il ne revint de Sainte-Hélène comme il était revenu de l'île d'Elbe, curent au cœur une vive secousse: mais ils s'interrogèrent entre eux et répondirent que cela n'était pas vrai, que l'empereur n'était pas mort. Quelques-uns demeurèrent foudroyés à la fatale nouvelle et allèrent rejoindre dans l'éternel repos celui qu'ils avaient suivi sur tant de champs de batailles ; les autres se rassurèrent et continuèrent de l'attendre.

La masse du peuple fit de même. Elle n'admettait pas que Napoléon ne fût pas

Et plus tard, bien plus tard encore, quand le doute n'est plus permis, la grandmère villageoise qui a conservé le verre lui avait faite. Roure fit la sourde oreille dans lequel avait bu l'empereur, dit à ses enfants, dans les "Souvenirs du Peuple:"

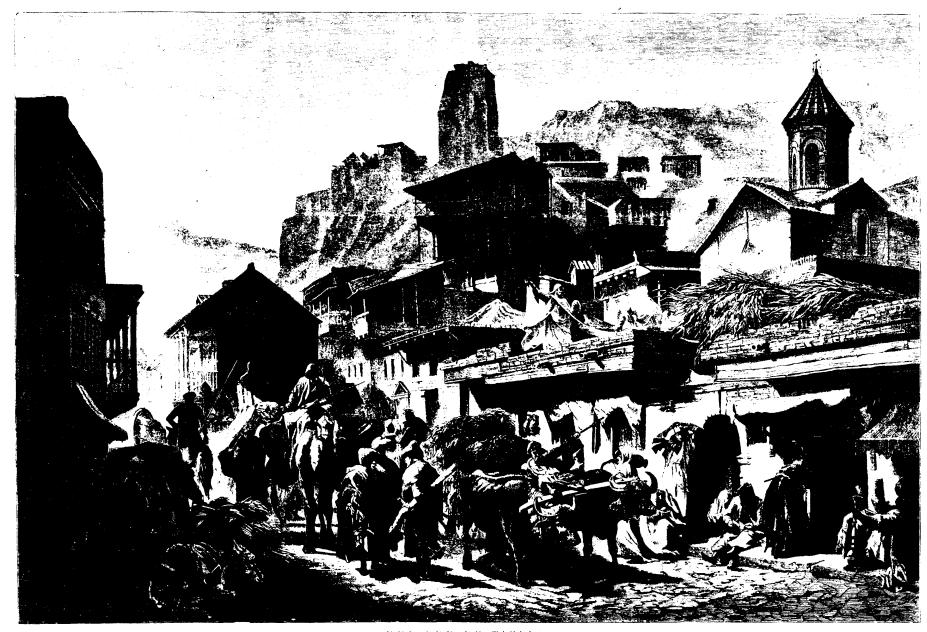
Le héros... Est mort dans une île déserte! Longtemps aucun ne l'a cru!

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants

nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atclier: 547, rue Craig.



UNE RUE DE TIFLIS



LA CONFIDENCE-D'APRÈS LE TABLEAU DE MEISSONIER

NOS GRAVURES

La station de St-Octave, Métis

C'est la dernière des stations du chemin de fer Intercolonial, près du Saint-Laurent. Place d'eau qui prend tous les jours de l'importance.

Les deux princes marins

Ce sont les deux fils du prince de L'aîné, Albert-Victor, etc., est âgé de 14 ans, et l'autre a près de 13 ans. Leur père les a mis, l'automne dernier, à bord du Britannia, en qualité de cadets de marine. Ils ont des appartements séparés à bord du navire, mais ils sont astreints, comme les autres cadets, à toutes les règles en force à bord du bâtiment.

Le lancement d'une torpille Whitehead à bord du "Thunderer"

Cette torpille, en acier fin, a la forme d'un cigare ; elle a 17 pieds de long et est formée de plusieurs sections de 15 pouces de large chacune. Le premier comparti-ment, à l'extrémité, contient la charge de poudre qui prend feu lorsque l'aiguille de la torpille, mise en mouvement, vient en contact avec un objet quelconque.

Dans le second compartiment se trouve le secret au moyen duquel M. Whitehead dirige le terrible instrument de guerre et le fait enfoncer dans l'eau à la profondeur qu'il veut.

REVUE DE LA SEMAINE

NOUVELLES D'EUROPE

Les nouvelles d'Europe sont assez minces. On ne parle que du Congrès qui vient de se réunir à Berlin, et a tenu, jeudi, le 13 courant, sa première séance. La première question qu'on y a discutée a été celle du retrait des Russes de Constantinople pendant que le Congrès siégera. Le représentant de la Russie, Gortschakoff, et lord Beaconsfield, représentant de l'Angleterre, ne s'entendent pas sur ce point. Il v a d'autres points noirs.

Les délégués turcs ont reçu ordre de se retirer du Congrès si on accorde à l'Epire, à la Thessalie, à la Bosnie et à l'Herzégovine leur autonomie.

La France, l'Angleterre et la Turquie exigeront à tout prix que la Roumélie reçoive une organisation politique indépendante de la Russie, et devienne le boulevard de Constantinople.

On croit que la Russie s'oppose à ce projet.

L'Autriche arme plus que jamais.

LES ORANGISTES

Les Orangistes de Montréal s'engagent à se rendre simplement à leur église, le 12 juillet, en corps, mais sans armes, et de s'abstenir de tout ce qui pourrait froisser qui que ce soit, pourvu que les autorités promettent de les protéger. Nous croyons que leur proposition devrait être acceptée.

Après ce qui s'est passé l'année dernière, il faut prendre garde de les mettre sous l'impression qu'ils n'ont rien à attendre de l'esprit de conciliation.

Qu'on les laisse donc aller tranquillement à leur église le 12 juillet, que personne ne s'en occupe, et il est probable qu'à l'avenir on n'entendra plus parler de leurs démonstrations.

Les hommes sages et véritablement chrétiens comprendront sans doute que le moven d'affirmer sa religion et d'être agréable à Dieu n'est pas de faire en sorte que les rues de Montréal soit couvertes, le 12 juillet, de sang et de cadavres.

Ceux qui ne feront pas tout en leur pouvoir pour empêcher les malheurs qui nous menacent, le regretteront amèrement et encourront une grave responsabilité.

LA GRÈVE

Il est incontestable que, s'il y a des vauriens parmi ceux qui se plaignent en ce moment, il y a aussi beaucoup de braves gens qui souffrent réellement et manquent

d'ouvrage. Il est bien absurde qu'on manque d'ouvrage et de pain dans un pays à peine défriché. Il y a, depuis longtemps, un remède qu'on aurait dû employer, dans l'intérêt de la colonisation comme des classes souffrantes, c'est d'offrir à tous ceux qui veulent travailler des terres avec les moyens nécessaires pour faire les premiers défrichements. Deux millions employés de cette manière nous feraient autant de bien que dix millions pour des chemins de

Mais si on donne nos terres pour rien, où prendra-t-on, va-t-on dire, les revenus nécessaires à l'administration de la province de Québec! Un ou deux millions de plus ou de moins dans le bilan de la province de Québec, c'est peu de chose, et ces deux millions, dans l'espace de quatre ou cinq ans, représenteraient le double dans notre actif.

Nous expliquerons notre proposition dans un prochain numéro.

L.-O. D.

VARIÉTÉS

A l'Exposition :

Il n'y a que trop de gens qui veulent être bien avec tous les gouvernements.

Hier, en passant devant la statue colossale de Charlemagne, un bourgeois ôte respectueuse ment son chapeau.

—Pourquoi le saluez-vous? lui demande un

—Il pourrait revenir!

Le 1er mai, un attroupement se forme sur la place du Carrousel. C'est un homme qu'on amène au poste.

-Qu'est-ce qu'il a fait! demande-t-on de toutes parts.
—Il a pris un drapeau.

Et dire, observe un vieux soldat, que j'ai été décoré pour le même motif.... Seulement, c'était à la prise d'Alger.

Une curieuse définition de la liberté, émanant de lord Beaconsfield :

-Entre les mains du Français, né malin, la

AUX CORRESPONDANTS

**

On transporte chez un chirurgien un monsieur qui yient d'étre victime d'un accident, et qui a le nez en lambeaux. L'opérateur examine, sonde et décide qu'il faut au plus vite amoutou la partie blesseie la partie blessée

Fureur du monsieur.

-Jamais, s'écrie-t-il. Je ne veux pas, du même coup, être défiguré et perdre l'usage de

-Comment cela? —Je parle du nez.

A l'Exposition: Un jeune homme, assez négligemment vétu, ive dans la section réservée aux machines : —Pardon! demanda-t-il a un employé, vous

ne pourriez pas me dire où se trouve la machine à refouler les créanciers? * *

Les dames qui se poudrent :

La statistique que nous donnous ici ne touche en aucune façon les dames de la province de Québec, qui—disons-le à leur honneur—ne font jamais usage du fard.

Il n'en est pas de même pour nos charmantes

oisines, les Américaines.

Elles dépensent, chaque année, huit millions de piastres pour se poudrer le visage. Est-ce assez extravagant?

Une charmante historiette recuelllie par Préault : La petite fille d'un de ses amis étudiait l'his-

toire sainte. —Interrogez-la, dit le père, vous allez voir comme elle est savante.

Préault demande: --Eh bien, mon enfant, voulez-vous me ra-conter l'histoire d'Adam?

La petite le regarde avec de grands yeux éton-

--Adam? Oh! je n'en suis pas encore là!

Un enfant voyant passer, sur le boulevard, un monsieur qui a un ventre énorme, colossal —Oh! papa, vois donc comme ce monsieur à

-Mon ami, répondit le père, quand les choses en arrivent à ce point-là, ce n'est plus un homme qui a un ventre.... c'est un ventre qui a

-Qu'as-tu donc à la joue, mon petit Paul !

C'est Jeanne qui vient de m'egratigner. Ne parle donc pas toujours de ça, dit Jeanne — Re parie donc pas toujous de va, dit reanne en haussant les épaules ; je t'ai demandé par-don. Et quand j'ai demandé pardon au bon Dieu de quelque chose, il ne m'en parle ulus ja-mais ; c'est une affaire finic!

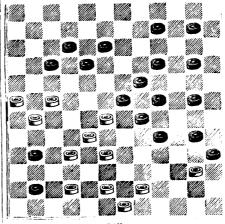
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous en voyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique,

PROBLÈME No.128

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 127

Blancsjouent			Les Noirs jouent		
d e		de			
56	50		45	43	
62	57		63	37	
69	49	1	43	56	
52	47		41	63	
40	35		60	65	
64	59		65	52	
34	28		2	23	
35	29		16	3 2	
29	3		14	60	
3	54 et gagne	nt			

Nos amateurs du jeu de Dames qui aiment à se perfectionner feront bien de pratiquer les beaux problèmes de notre infatigable joueur, M. F. Black. Ce sont des problèmes très-difficiles.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce dé-artement à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bona partement à M C venture, Montréal.

Voici la liste des parties qui sont terminées jusqu'à cette date dans le Tournoi d'Echecs Canadiens par cor-

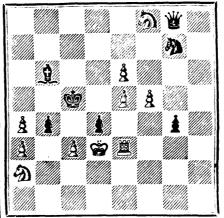
numeo .	Gagnée par
Henderson vs. Boivin	
Shaw vs. Clawson	
Narroway rs. Clawson	Narroway.
Braithwaite vs. Gibson	Braithwaite.
Black vs. Wylde	
Clawson vs. Black.	Clawson.

A partir d'aujourd'hui les jeux de Dames et d'Echecs ne seront publiés que tous les quinze jours jusqu'à l'automne prochain, faute d'espace.

PROBLEME No. 122.

Composé par M. J.-A. Cusson, Northampton, Mass. Etats-Unis.

Noirs



Blancs

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 120. 1 D prend D (A)

1 D &e D 2 F fait échec et mat. (A) 2 C pr. C. échec et mat.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 121. Blancs.

Placez la Dame blanche à sa sixième cases 1 D 2e D 2 P fait échec et mat.

Pacez la Dame noire sur la même case que la Dame

1 D 2e F, échec, etc., etc.

Maison Lorge & Cie.,

(Etablic en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT,

MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Cha-peaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qua-lité supérieure. Auss nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes onvaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits. 9-24-13-202.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S, FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

Vendue chez tous les Epiciers respectables

9-19-52-189



Soumissions pour le Combustible

Bureau du Shérie, i Montréal, 5 juin 1878.)

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, MARDI, le 25 JUIN prochain, pour la quantité suivante de COMBUSTIBLE, pour le PALAIS DE JUSTICE et la PRISON:

- 425 tonnes de Charbon pour machines à vapeur, de pre-mière qualité et sans parties menues, pesées à la pe-sée publique.
- 20 tonnes de Charbon d'Anthracite, pour poèles erdi-naires, de première qualité.
- 20 cordes de Bois, Erable et Merisier, en proportions égales, sain, abattu pendant la dernière saison, sans búches ni branches, de la longueur de trois pieds, mesure française, de la pointe à la coupe.

35 cordes de Bois d'Epinette, de même qualité et de

Ce combustible devra être livré le ou avant le 31 juil-let prochain, comme suit :

1et prochain, comme suit :

300 tonnes de charbon, 75 cordes de bois (érable et merisier), et 25 cordes d'épinette, au Palais de Jostice, le charbon devra être placé dans les caves, et le bois cordé dans le hangar et la cour : le reste du charbon à machines à vapeur et le bois devra être livré à la prison, le charbon devant être placé dans le hangar au charbon, et le bois cordé dans la cour, et le charbon anthracite à la prison des femmes.

On ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune

PIERRE-J.-O, CHAUVEAU

Soumissions pour l'approvisionnement de la prison

BURFAU DU SHÉRIF, Montréal, 5 juin 1878. V

Des soumissions cachetées seront recues à ce bureau jusqu'à midi, MARDI, le 25ème jour de JUIN courant, pour l'approvisionnement de la prison de Montréal, pour un an, commençant au ler JUILLET prochain :

Bon boenf sain avec os. Bœuf de même qualité, sans os. Pain brun de première qualité.

Devant être livrés régulièrement à la prison en quan tité requise, de temps en temps. On ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni au cune

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU,

9.24-2-199

Aux fondeurs en fer et ouvriers en métaux.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour Lampes, etc.," seront reques à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 24ème jour de JUIN, à MIDI, pour les Poteaux de Lampes, etc., requis pour les terrains des Edifices Publics à Ottawa.

Des dessins et spécifications peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues à ce bureau le ou après le 7 de juin courant.

La soumission deva être accompagnée des signatures

La soumission devra-être accompagnée des signatures de deux personnes solvables et responsables, résidant dans la Puissance, qui consentent à devenir cantions pour l'exécution de ces conditions et de tous les travaux compris dans le contrat.

pris dans le contrat. Ce département ne s'engage pas, toutefois, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Par ordre] Département des Travaux Publics. ? Ottawa, 7 juin 1878

9-24-2-201

F. BRAUN

Shérif.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désire-raient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six aus, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRU MENTS, attire l'attention du peuple des Pro-vinces Britannaques sut ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Carues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expé-rieures prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défant; on n'y emploie que les meilleurs maré-riaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coû

teux.

La Compagnie emploi : un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus ; les boites sont toutes des modèles de beauté et de symérice, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les éclisses.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peu vent s'adresser aux agents de la Compagnie,

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance soliicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINE DES ORGUES DE SMITH, $\begin{array}{lll} \textbf{Fremont} & \textbf{Street} & \textbf{(vis-\^{a}-vis} & \textbf{Waltham} & \textbf{Street)}, & \textbf{Boston} \\ \textbf{Mass.}, & \textbf{E.-U.} & 9.929.26-192. \end{array}$



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à Midi,

VENDREDI LE 21 JUIN PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er octobre prochain:

ARTHABASKA STATION of ARTHABAS-KAVILLE, douze fois par semaine.

CLAIRVAUX et BAIE ST, PAUL, une fois par semaine.

DENISON'S MILLS et RICHMOND EAST, deux fois par semaine.

EAST MAGDALA et LYSTER, une fois par

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, six fois par semaine.

GARTHBY et NORTH HAM, une fois par

INVERNESS et NEW IRELAND, trois fois par semaine.

LA BAIE et NICOLET, trois fois par semaine.

PETITE RIVIÈRE ST. FRANÇOIS et BAIE ST. PAUL, trois fois par semaine.

MAPLE GROVE et SANBORN, trois fois par semaine.

NICOLET et ST. GRÉGOIRE, six fois par se-

ST. PATRICK'S HILL et WARWICK, six

fois par semaine.

PAUL DU BUTON et ST. PIERRE MONTMAGNY, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des Blancs de Soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Dureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 mai 1873.

9-22-4

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

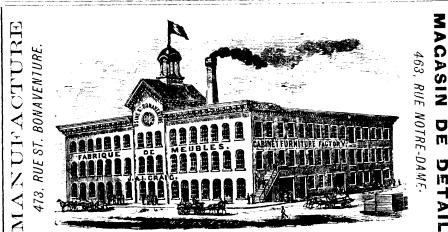


Le Grand Remède Anglais nérira promptement et radi-dement tous les cas de Débi-

résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et
du système nerveux; il est
tout à fait inoffensif, agit
comme un charme, et est en
AVANT usage depuis plus de trente APRES
aus avec un succès marqué. 13º Prix: \$1 le paquet, ou
six paquets pour 55, par la malle franc de port. Détails
complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir
à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pha 8-33-52-139



MANUFACTURE DE MEUBLES

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadieus-français du pays.



Quiconque désirerait se procarer une Moissonneuse ou des instruments réellement de première classe, est invité à vemr s'assurer de nos prix et connaître nos conditions. Aussi, Faucheuses, Râteaux à cheval, Moulins à Battre, Rouleaux de Terre, Grubbeurs à Roues, etc., etc.



Nous aurons cet été des Lammes, etc., pour n'im-porte quelle FAUCHEUSE en usage dans le Canada. Donnez des ordres immédiatement pour être certain de les avoir à temps

LARMONTH & FILS,

Agents généraux pour Frost & Wood Pour la province de Québec,

33, Rue du Collége,



Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Georgienne.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigué et endossées: "Soumission pour l'Embranchement de la Baie-Georgienne," seront reçues jusqu'à midi de samedi, le 29ème jour de juin proclain.

La ligne s'étendra depuis la Station O du tracé de 1877, sur le côté Ouest de la rivière du Sud, près du bureau de poste de Nipissingan, jusqu'à la tête de la navigation de la rivière des Français, environ 5 milles à l'est de la Baie de Cantin, et aura une longueur approximative de 50 milles.

Les soumissions seront reques en deux formes (A et B), tel que stipulé dans un mémoire des Conditions du Contrat, lequel, ainsi que les spécifications et toute autre information, peuvent être obtenus ou vus en s'adressant au Département des Travaux Publies.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit sur les blanes imprimés et que les conditions imprimées n'aient été remplies.

(Par ordre)

Département des Travaux Publics, à Ottawa, 28 mai 1878.

9-23 3-190

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collége de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



VENTE PUBLIQUE Embranchement de la Baie- De lots à Phosphate de Chaux.

Conformément à la clause 12 de l'acte 41 Viot, chap. IV, avis public est par le présent donné qu'environ onze mille acres (11,000) de terrains situés dans la région du Phosphate de Chaux, telle que définie par la Commission Géologique de la Puissance du Canada, et compris dans le Canton et le Gore de Templeton, dans Bowman, la partie Ouest de Portland, comté d'Ottawa, Province de Québec, seront offerts en vente, par enchère publique, au Palais-de-Justice de la ville de Montréal, samedi, le fème jour de juillet prochain.

Pour de plus amples informations concernant la désignation et la position de ces lots, s'adresser à K. Farley, écr., agent des Terres, Hull, et a C. E. Bell, agent des Terres et des Bois, ou au bureau des Terres de la Conronne, à Québec.

ronne, à Québec.

F. LANGELIER, Comm. des Terres de la Couronne.

Départ, des Terres de la Couronne, Québec, 31 mai 1878.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ. GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.\$1.00

même par la poste. \$1.20 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. 8'adresser à La CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.



Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada

300 BANQUES D'FPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts, aux heures ordinaires des affaires des bureaux de Poste,

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargnes de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargnes de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque, et peut retirer son argent à la banque d'épargnes de Bureau de Poste qui lui conviendra le mieux.

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 20 juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposés ou retirée.

Un état compte des réglements des banques d'épargnes de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

W. H. GRIFFIN.

Député-Maitre-Général des Postes.

Département des Postes, ? Ottawa, mai 1878.

O

П



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOU VERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Lé-gislative, sous la direction de William C. Seaton. écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre. Les termes sont comme suit:

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au lernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. eures de reievêe. Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine on de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes : la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circuméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre: la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments: les règlements concernant les bâtiments en ronte, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice voix que les aspirants out à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des éroiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et for mules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contrematire devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

sance.
S'îlest établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suiviles cours de l'école, sera gratuite.
Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance pur des cardidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance pur des architects de conditaires qui de cardinaires. sance, pour des certificats de capitaines ou de contre maîtres.

mantres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la de-mande au Secrétaire-Provincial, ou à W.C. Seaton, écuyer à Onéhec.

Par ordre.

F.-G. MARCHAND.

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

MONTRÉAL.

L'Orinion Publique est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BUBLAND-DESBARATS